

## RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

# Les postes budgétaires de 2026 intégrés dans le concours

 P2

## Le pétrole et l'OPEP face aux nouvelles données économiques et géopolitiques

Par Mohamed Chérif Belmihoub

Depuis plus d'un siècle que le pétrole domine la scène économique mondiale. Son extraction, son transport, sa commercialisation, ses prix ont fait l'objet de milliers de travaux académiques, des tonnes de rapports institutionnels, des comptes-rendus des services de sécurité, des milliers de réunions, de colloques, de conférences. Aucune autre matière première n'a eu cette aura, ce statut, cette influence, ce pouvoir, cette

valeur symbolique et même mythique. Il a été à l'origine de fortunes colossales, mais aussi des guerres et des conflits dans le monde. Producteurs et consommateurs sont les deux faces d'une même pièce. L'Amérique, bien entendu, était au centre de toutes ces questions ; le pétrole renvoie au Texas et aux équipements spécifiques comme les Derrick, l'Arbre de Noël, Pumpjack.

P13

### CONFLITS DU TRAVAIL

**Nouvelles mesures pour faire  
appliquer les décisions de justice**

P4

### AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

**Washington et Téhéran  
proches d'un accord**

P11

PRISE EN CHARGE  
DU CANCER

La Commission  
sectorielle de  
coordination  
installée

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a procédé, à Alger, à l'installation de la Commission sectorielle de coordination pour la prise en charge du cancer, et ce, dans le cadre des efforts nationaux visant à améliorer la prise en charge des patients atteints de cette maladie, a indiqué, hier, un communiqué de la ministre. L'installation de cette commission, qui a eu lieu mardi au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre de "l'attention particulière accordée par les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au dossier de la lutte contre le cancer", et en application des orientations données lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue dimanche dernier, pour "l'adoption d'une approche nationale globale axée sur la prévention, la rapidité du dépistage précoce, et le traitement efficace", a précisé la même source. Cette installation s'inscrit également dans le cadre du "renforcement des capacités des structures de santé, de l'amélioration de la prise en charge des patients, et de la mise en place d'un dispositif de supervision et de suivi de la disponibilité et de la distribution des médicaments anticancéreux, garantissant ainsi une exploitation optimale des capacités thérapeutiques".

Cette commission sectorielle vise à "instaurer un cadre permanent de concertation, à proposer des orientations, et à mettre en œuvre la stratégie nationale de prise en charge du cancer, contribuant ainsi à la promotion de la prévention, à l'amélioration du processus de traitement des patients, et à l'unification des protocoles thérapeutiques", outre "le renforcement du dépistage précoce, le développement des services de radiothérapie, et le soutien à la formation et à la recherche scientifique contre le cancer". Elle œuvre également à "rationaliser l'utilisation des ressources financières allouées à ce domaine vital, selon une vision réfléchie répondant aux objectifs de la stratégie nationale de prise en charge du cancer, à même de garantir une plus grande efficacité dans l'orientation du soutien vers des programmes nationaux à fort impact", note le document.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre a salué les efforts déployés par la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), présidée par M. Adda Bounedjar, soulignant que les conclusions des Assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer constituent "une base de données nationale riche et une référence scientifique et stratégique majeure pour la mise en œuvre et l'activation de la stratégie nationale de lutte contre le cancer (horizon 2035)".

R.N

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Les postes budgétaires de 2026  
intégrés dans le concours

Cette décision de la fonction publique s'explique par le nombre très élevé de participants à ce concours (1 065 000 candidats titulaires de diplômes), ainsi que par la nature du concours, basé sur l'étude des dossiers.

Le ministre de l'Éducation nationale, le Dr Mohamed Sghir Saadaoui, a présidé mardi soir, depuis le siège du ministère à El Mouradia, une conférence nationale par visioconférence. Y ont participé des cadres de l'administration centrale, le chef de la cellule des examens de l'Office national des examens et concours, ainsi que les directeurs de l'éducation et les directeurs délégués.

Lors de la réunion de coordination consacrée au dossier du concours de recrutement des enseignants sur titre pour l'accès aux grades de base de l'enseignement au titre de l'année 2025 (professeur d'enseignement primaire classe 1, professeur d'enseignement moyen classe 1 et professeur d'enseignement secondaire classe 1), le ministre a salué les efforts déployés dans la gestion de cette opération, garantissant la bonne organisation de ses différentes étapes. Il a également dévoilé, à ce sujet, une nouveauté importante concernant ce concours : l'accord de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative pour intégrer les postes budgétaires de l'année 2026 dans le concours en cours, sans avoir besoin d'organiser un nouveau concours pour 2026.

Cette décision de la fonction publique s'explique par le nombre très élevé de participants à ce concours (1 065 000 candidats titulaires de diplômes), ainsi que par la nature du concours, basé sur l'étude des dossiers. Elle vise aussi à encadrer le processus de recrutement et à assurer une pleine préparation pour la prochaine rentrée scolaire. Ainsi, la décision d'ouverture du concours a été modifiée afin de permettre l'intégration des postes de 2026.

Le ministre de l'Éducation a précisé que cette mesure a permis d'augmenter le nombre total de postes ouverts à 61 098 postes budgétaires, soulignant la nécessité de respecter les plus hauts standards de précision, de transparence et d'équité, ainsi que d'achever les procédures

ACCÈS AUX DIFFÉRENTS GRADES ADMINISTRATIFS DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Les inscriptions au concours pour briguer 8704 postes ouverts

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé l'ouverture des inscriptions au concours professionnel pour l'accès aux différents grades administratifs relevant des corps spécifiques, à partir d'aujourd'hui, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Dans le cadre de la prise en charge par le ministère de l'Éducation nationale des besoins du secteur en postes administratifs pour l'année 2026-2027, et des efforts visant "la promotion du parcours professionnel des fonctionnaires et le renforcement de leurs compétences, à même de contribuer à l'amélioration de la qualité de la performance administrative et pédagogique, ainsi qu'à la garantie de l'efficacité du service



public et de l'amélioration continue de ses rendements", les inscriptions aux examens professionnels au titre de l'année 2026 pour l'accès aux différents grades administratifs relevant des corps spécifiques de l'Éducation nationale, seront ouvertes durant la période allant du 7 au 31 mai 2026, a précisé la même source. Ce concours interne, qui se tiendra le 11 juillet prochain, concerne "8704 postes budgétaires", conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, lit-on dans le communiqué, qui ajoute que la gestion des différentes étapes de cette opération sera assurée exclusivement via la plateforme numérique du ministère de l'Éducation

organisationnelles dans les délais fixés et de transmettre les dossiers aux services de la fonction publique en temps opportun. Par ailleurs, les préparatifs de terrain des examens scolaires ont été examinés lors de cette conférence, en plus du suivi de plusieurs dossiers liés à la gestion administrative, financière et pédagogique du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. À ce sujet, le ministre a évoqué la poursuite d'une « coordination rigoureuse et permanente » avec les walis et les différents secteurs partenaires, saluant leur contribution à la mise en place de toutes les garanties liées à la sécurisation des centres d'examen, des centres de regroupement et de conservation des sujets, ainsi que des centres de correction, tout en veillant à prendre les mesures préventives et organisationnelles nécessaires. Il a également souligné « la nécessité de préparer des centres de réserve répondant aux mêmes normes et critères que les centres d'examen, afin d'y recourir en cas de besoin, notamment dans des situations exceptionnelles ou d'urgence, garantissant ainsi la continuité du déroulement des examens scolaires nationaux dans les meilleures conditions organisationnelles ». Dans le même

cadre, il a insisté sur « la nécessité d'équiper des établissements éducatifs proches des centres d'examen, notamment dans les régions connaissant de fortes chaleurs, pour accueillir les candidats et leur permettre de se reposer entre les épreuves, dans le cadre d'une organisation rigoureuse garantissant des conditions optimales pour passer les examens ». Le ministre a également appelé l'ensemble des directeurs de l'éducation à « poursuivre le suivi de terrain et la coordination permanente avec la cellule centrale du ministère, et à signaler immédiatement toute préoccupation ou situation d'urgence, afin d'assurer le bon déroulement des examens officiels et la réussite des différentes opérations du secteur ».

À cette occasion, le ministre a écouté des exposés présentés par plusieurs directeurs de l'éducation sur le niveau de préparation de leurs wilayas, au cours desquels ont été passées en revue les différentes mesures et dispositions prises sur le terrain pour garantir le bon déroulement des examens scolaires nationaux, en coordination avec les autorités locales, les services de sécurité et les différents secteurs concernés.

Synthèse : A.C

nationale: <https://mowadaf.education.dz>. L'opération s'effectuera sur la plateforme électronique, depuis l'inscription et le dépôt des candidatures, puis l'examen des dossiers et des recours, jusqu'à la publication des résultats définitifs, selon le calendrier établi et les délais réglementaires fixés. Pour répondre aux besoins du secteur en postes administratifs, le ministère a révélé qu'il organisera un concours externe pour l'accès aux différents grades concernés, dont la date de déroulement, les modalités d'organisation et les conditions de participation seront publiées ultérieurement", a conclu le communiqué.

R.N

RÉSEAUX MOBILES

Le gouvernement exige une amélioration rapide de la couverture

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a adressé mercredi une mise en garde ferme aux opérateurs de téléphonie mobile, les appelant à respecter strictement les normes de couverture et de qualité de service. Il a souligné que tout manquement avéré donnerait lieu à des sanctions conformément à la réglementation en vigueur.

Cet avertissement a été formulé lors d'une réunion de travail présidée par le ministre, en présence du président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques ainsi que des trois opérateurs de téléphonie mobile. Cette ren-

contre s'inscrit dans le cadre du suivi régulier de l'état des réseaux de communication à l'échelle nationale.

Les discussions ont principalement porté sur l'évaluation de la couverture des grands axes routiers, considérés comme essentiels au dynamisme économique du pays, notamment en raison de l'intensité du trafic de voyageurs et de marchandises. Un point particulier a été consacré à l'autoroute Est-Ouest, après l'expiration des délais fixés pour sa couverture, ainsi qu'aux résultats des contrôles de terrain menés par l'autorité de régulation afin de vérifier la qualité des services et le respect des

engagements contractuels.

Le ministre a insisté également sur la nécessité d'accélérer le déploiement des réseaux, en fixant des échéances précises pour l'amélioration de la couverture le long des axes stratégiques nord-sud, notamment les routes nationales 1, 3 et 6, en particulier dans les zones sahariennes et enclavées.

Il avait déjà, auparavant, appelé les opérateurs à garantir une couverture minimale sur ces axes, notamment dans les wilayas du Sud, avant le mois de juin, en veillant au moins à assurer l'accès aux services d'urgence.

À l'issue de la réunion, un calendrier a été arrêté pour achever la couverture avant la fin de l'année en cours, avec un mécanisme de suivi régulier afin de s'assurer du respect des engagements pris et d'améliorer durablement la qualité des réseaux. Le ministre a enfin rappelé que l'amélioration des services de télécommunications constitue désormais un impératif économique, social et sécuritaire, étroitement lié à la sécurité des citoyens, au développement du transport et à la réduction de la fracture numérique sur l'ensemble du territoire national.

R.N

TEBBOUNE À ANKARA POUR CO PRÉSIDER LE CONSEIL DE COOPÉRATION ALGÉRO-TURC

# Algérie et Turquie renforcent leur alliance stratégique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu, hier mercredi, en République de Turquie pour une visite officielle qui entre dans le cadre du renforcement des relations entre les deux pays..

Le président de la République co-présidera avec son frère, Recep Tayyip Erdoğan, les travaux de la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc.

Les relations historiques profondément enracinées entre l'Algérie et la Turquie ont connu ces dernières années un essor remarquable et une évolution notable, grâce à l'intensification du dialogue politique et au renforcement du partenariat dans tous les domaines. Cette dynamique s'inscrit dans la volonté ferme des dirigeants des deux pays frères, le président de la République Abdelmadjid Tebboune et son homologue Recep Tayyip Erdoğan, de hisser la coopération bilatérale vers des horizons plus larges.

Dans ce contexte, la visite officielle qu'effectuera le président de la République en Turquie à partir de ce mercredi s'inscrit dans cette volonté politique de consolider l'élan des relations bilatérales, tant sur le plan politique qu'économique. À cette occasion, il co-présidera avec le président Erdoğan les travaux de la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc. Cette visite constitue une étape importante dans le parcours des relations historiques entre les deux pays, liés par un traité d'amitié et de coopération depuis 2006. Les entretiens entre les deux chefs d'État permettront d'évaluer les acquis et les progrès réalisés ces dernières années, tout en offrant l'opportunité de renforcer davantage les liens solides unissant les deux nations et d'élever leur partenariat au niveau des aspirations des deux peuples, en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération.

Elle s'inscrit également dans la continuité de la convergence de vues entre les deux pays



sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la cause palestinienne. Cette visite contribuera en outre à consolider les positions des deux États en faveur du dialogue et des solutions pacifiques pour le règlement des conflits, au service de la paix et de la sécurité internationales.

Illustrant la qualité et le niveau élevé des relations bilatérales, les deux présidents entretiennent un dialogue constant et des consultations régulières, comme en témoignent les visites de haut niveau effectuées de part et d'autre, ainsi que leurs rencontres en marge de divers forums internationaux et régionaux, qui ont permis de jeter les bases d'un partenariat durable et intégré.

Dans ce cadre, le président de la République a effectué une visite d'État en Turquie en mai 2022, marquant une nouvelle étape dans l'histoire des relations entre les deux pays. Cette visite a été ponctuée par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant des secteurs stratégiques tels que

l'énergie, les mines, les finances, l'industrie, ainsi que les sciences, la technologie et l'innovation.

À cette occasion, le président Tebboune s'est vu décerner un doctorat honorifique en relations internationales par l'Université d'Istanbul, l'une des plus prestigieuses institutions académiques du pays, en reconnaissance de ses efforts pour renforcer les relations de coopération entre l'Algérie et la Turquie.

En juillet 2023, le président de la République a également effectué une visite de travail en Turquie, qui a contribué à donner un nouvel élan aux relations bilatérales, notamment sur le plan économique.

De son côté, le président turc Recep Tayyip Erdoğan a effectué une visite d'amitié et de travail en Algérie en janvier 2020, suivie d'une visite officielle en novembre 2023, au cours desquelles les deux dirigeants ont réaffirmé leur volonté commune de poursuivre le renforcement d'une coopération bilatérale étroite.

R.N

## Hydrocarbures

### Hausse des exportations de pétrole algérien vers la France en avril

Les exportations de pétrole de l'Algérie vers la France ont fortement augmenté au mois d'avril, enregistrant une hausse d'environ 96.000 barils par jour, soit une progression proche de 225 % sur une base mensuelle.

Selon les données de la plateforme spécialisée Energy Research Unit, la France a importé 138.000 barils par jour de pétrole brut et de produits pétroliers algériens transportés par voie maritime en avril, contre seulement 43.000 barils en mars 2026. Sur un an, ces exportations ont également progressé de 14 %, soit une augmentation de 17.000 barils par jour par rapport à avril 2025. Cette dynamique place la France en tête des importateurs de pétrole algérien sur le mois d'avril, avec environ 15 % du total des exportations algé-

riennes de brut et de produits dérivés, qui s'élève à 903.000 barils par jour. Sur l'ensemble des quatre premiers mois de 2026, les exportations vers la France affichent une légère hausse de 3,4 % par rapport à la même période de 2025, avec une moyenne de 95.000 barils par jour contre 92.000 un an plus tôt. Les flux ont connu d'importantes fluctuations, passant de 53.000 barils par jour en janvier à 146.000 en février, avant de chuter à 43.000 en mars, puis de rebondir fortement en avril. À l'échelle globale, les exportations pétrolières algériennes ont atteint 903.000 barils par jour en avril 2026, en hausse de 27 % sur un mois, soit un gain de 194.000 barils. Toutefois, la moyenne des exportations sur les quatre premiers mois de l'année reste en baisse, à 744.000 barils

par jour contre 771.000 sur la même période de 2025. Derrière la France, la Corée du Sud se classe deuxième client du pétrole algérien, malgré une baisse mensuelle de 22 % à 132.000 barils par jour. L'Espagne arrive en troisième position avec une forte progression de 106 %, atteignant 116.000 barils par jour. Les exportations vers les États-Unis ont également augmenté de 40,6 % pour s'établir à 102.000 barils par jour, tandis que celles à destination de l'Italie ont bondi à 55.000 barils contre seulement 7.000 le mois précédent. Enfin, les données font état d'un volume de 67.000 barils par jour classé comme destination non identifiée, qui sera précisé lors de la prochaine mise à jour mensuelle des statistiques.

R.N

## LES SÉNATEURS ADOPTENT LA LOI SUR LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

### Révision du cadre juridique du registre du commerce

Les membres du Conseil de la Nation ont adopté hier, à l'unanimité, un projet de loi modifiant et complétant la loi n° 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales. Ce texte vise à moderniser le cadre juridique afin de l'adapter aux transformations rapides de l'environnement des affaires, tant au niveau national qu'international, tout en renforçant la transparence des transactions commerciales et l'obligation de divulgation des informations liées à l'activité économique, selon la ministre du secteur.

Cette révision s'inscrit dans le processus d'harmonisation de la législation nationale avec les normes et recommandations internationales, notamment celles du Groupe d'action financière (GAFI), en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Elle élargit également le champ des infractions commerciales pour inclure la fraude fiscale, le financement de la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que les personnes et entités inscrites sur les listes de sanctions. Le texte impose désormais à tout commerçant, personne physique ou morale, de mettre à jour son extrait du registre du commerce dans un délai maximal d'un mois après tout changement de situation ou de statut juridique. Cette mesure vise à garantir la fiabilité des données économiques, à améliorer le suivi des opérations et à mieux identifier les flux financiers, selon la ministre Ammal Abdelatif.

Sur le plan répressif, la loi prévoit des amendes allant de 10 000 à 500 000 dinars pour les personnes physiques et de 300 000 à 700 000 dinars pour les personnes morales. Le contrevenant dispose d'un délai de trois mois pour régulariser sa situation à compter de la notification. En cas de non-conformité, une décision de fermeture administrative de l'établissement peut être prononcée jusqu'à régularisation, avec la possibilité de recourir à la justice pour la radiation du registre du commerce si l'infraction persiste au-delà des délais légaux.

Le texte prévoit également le renforcement du rôle des guichets uniques liés à l'investissement, en élargissant les prérogatives des représentants du Centre national du registre du commerce afin de simplifier les procédures administratives et d'améliorer le climat des affaires.

Par ailleurs, certaines entreprises publiques à caractère industriel et commercial relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire, ainsi que les sociétés dans lesquelles elles détiennent des participations, sont exonérées des procédures de publicité légale. La ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national a souligné que cette réforme s'inscrit dans la stratégie de modernisation de la gouvernance économique et d'amélioration de l'attractivité des investissements.

Elle a insisté sur le fait que l'obligation de mise à jour du registre du commerce dans un délai d'un mois contribuera à renforcer la crédibilité des données économiques et la confiance dans le marché national.

Sed.Y

## CONFLITS DU TRAVAIL

### Nouvelles mesures pour faire appliquer les décisions de justice

Les autorités algériennes ont engagé une démarche conjointe pour traiter la problématique de l'exécution des décisions de justice dans les conflits de travail, en coordination avec l'Union générale des travailleurs algériens. Cette initiative vise à recenser de manière exhaustive les jugements définitifs rendus en faveur des travailleurs et des représentants syndicaux, afin d'en assurer l'application effective, notamment en matière de réintégration professionnelle et d'indemnisation financière.

Selon un communiqué de l'UGTA, une réunion de travail s'est tenue le 4 mai 2026 entre les représentants du ministère du Travail, de l'Inspection générale du travail et du département chargé des conflits sociaux et des affaires économiques. Les discussions ont porté sur la mise en place d'un mécanisme structuré de prise en

charge de ce dossier considéré comme sensible. Les participants ont convenu de lancer un dispositif de recensement global et officiel de l'ensemble des décisions judiciaires définitives favorables aux travailleurs. L'objectif est d'identifier précisément les cas non exécutés et d'assurer un suivi rigoureux de leur régularisation. Cette base de données nationale permettra également de mieux organiser le contrôle de l'application des jugements. Dans ce cadre, plusieurs mesures ont été proposées, notamment l'information de tous les travailleurs concernés et l'obligation pour les bénéficiaires de décisions définitives de se rapprocher des inspections du travail régionales, avec dépôt d'une copie du jugement pour enregistrement officiel. Par ailleurs, le responsable national chargé des conflits sociaux et des affaires économiques,

Mohamed Zebiri, a souligné que de nombreuses décisions exécutoires restent inappliquées, certaines administrations ainsi que des entreprises publiques et privées refusant encore de s'y conformer. Cette situation a conduit à la mise en place d'une commission nationale des conflits sociaux, chargée d'élaborer une cartographie complète des jugements à l'échelle nationale et de proposer des mécanismes concrets pour garantir leur exécution.

Enfin, les autorités rappellent que les décisions judiciaires définitives constituent un outil fondamental de protection des droits des travailleurs, acquérant force obligatoire après épuisement des voies de recours. Cette initiative vise ainsi à renforcer l'État de droit et à garantir une meilleure justice sociale dans le monde du travail.

Ab.N

ALGÉRIE-MAURITANIE

**Ouverture en fanfare de la 8e Foire des produits algériens à Nouakchott**

La 8e édition de la Foire des produits et services algériens s'est ouverte, mardi à Nouakchott (Mauritanie), avec une participation record des entreprises nationales. La cérémonie d'ouverture a été co-présidée par l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, M. Amine Sid et la ministre mauritanienne du Commerce et du Tourisme, Mme Zeinebou Mint Ahmednah, en présence de cadres du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, du président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien et du président de la Fédération algérienne des exportateurs algériens, du représentant du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), ainsi que de représentants d'instances et d'entreprises économiques mauritaniennes.

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a souligné, dans un communiqué, l'importance de "cet événement économique exceptionnel" qui "témoigne de la volonté commune de renforcer le partenariat économique et de renforcer les domaines de coopération bilatérale". Le ministère a mis en avant la participation record caractérisant cette édition, avec plus de 350 entreprises opérant dans divers secteurs, englobant l'agroalimentaire, les matériaux de construction, l'industrie pharmaceutique, l'électroménager, les services, les technologies modernes, ainsi que les services touristiques et de santé.

Dans son allocution à l'occasion, l'ambassadeur d'Algérie auprès de la Mauritanie a affirmé que la 8e édition "est une nouvelle étape pour renforcer le partenariat économique entre les deux pays, sur fond d'une dynamique croissante, reflétant la volonté commune des Présidents des deux pays, MM. Abdelmadjid Tebboune et Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani". Il a ajouté que cet événement s'inscrit dans le cadre de l'orientation de l'Algérie vers le renforcement de sa présence en Afrique, soutenue par de grands projets et une nouvelle structuration de la coopération économique, notamment après la signature de 29 accords lors de la récente grande commission mixte dans des secteurs vitaux, comme l'énergie, le transport et l'industrie. Il a estimé, par ailleurs que la participation record de plus de 350 entreprises algériennes, "reflète la diversité et le niveau de compétitivité du produit national, ainsi que le développement des échanges commerciaux entre les deux pays estimés à plus de 400 millions de dollars", selon les déclarations mentionnées dans le communiqué du ministère.

**PROJET DE RÉALISATION DE DEUX TRONÇONS DE LA ROUTE TRANSSAHARIENNE AU TCHAD**

**La délégation technique algérienne à pied d'œuvre**

La délégation technique algérienne, en visite au Tchad, en prévision du lancement du projet de réalisation de deux tronçons de la route transsaharienne, s'est rendue, mardi, sur les deux sites concernés, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Cette visite de terrain, qui vise à finaliser l'évaluation du projet, a permis à la délégation technique de faire le point sur l'état actuel des sites et la nature des travaux prévus, tout en identifiant les défis techniques et logistiques potentiels. La visite a également porté sur les caractéristiques géographiques et topographiques des deux sites et leur conformité avec les études déjà réalisées.

A cette occasion, les membres de la délégation ont échangé les vues avec les représentants des entreprises concernées autour des moyens d'améliorer les performances et de garantir le respect des délais. La délégation algérienne regroupe des représentants du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, de l'entreprise Cosider Travaux Publics, de la Société nationale des travaux publics (SNTF) et de l'organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP). Cette visite au Tchad s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné, lors du dernier Conseil des ministres, la prise en charge, par des entreprises algériennes, de la réalisation de deux tronçons de la route transsaharienne sur le territoire tchadien.

R.E

SELECTUSA INVESTMENT SUMMIT

**Des chefs d'entreprises algériennes rencontrent le secrétaire d'Etat adjoint américain**

*Le responsable américain s'est dit également satisfait des résultats de sa récente visite en Algérie, au cours de laquelle il a été reçu par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, réitérant sa volonté de développer la coopération algéro-américaine, selon la même source.*

Une délégation de chefs d'entreprises algériennes participant au SelectUSA investment Summit, qui se tient à National Harbor (Maryland, Etats-Unis), a rencontré, mardi, le secrétaire d'Etat adjoint américain, Christopher Landau, a indiqué un communiqué du Conseil du nouveau économique algérien (CREA). Les entretiens entre la délégation algérienne, conduite par Kamel Moula, président du CREA, et le secrétaire d'Etat adjoint américain, se sont déroulés en présence de l'ambassadeur d'Algérie aux Etats-Unis d'Amérique, Sabri Boukadoum, et du chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, Mark Shapiro.

Lors de cette rencontre, M. Landau a salué la participation algérienne au Sommet américain de l'investissement, compte tenu de l'importance de la délégation. Le responsable américain s'est dit également satisfait des résultats de sa récente visite en Algérie, au cours de laquelle il a été reçu par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, réitérant sa volonté de développer la coopération algéro-américaine, selon la même source.

Pour sa part, la délégation algérienne a passé en revue les opportunités d'investissement importantes en Algérie, notamment dans les secteurs à fort potentiel économique et à haut contenu technologique, pouvant intéresser les investisseurs américains, tels que l'énergie, l'agriculture, la production de matières premières pour l'industrie pharmaceutique, les technologies modernes, et les mines dans le cadre de la nouvelle loi régissant ce secteur. La délégation algérienne a également exprimé son souhait de voir les entreprises



américaines diversifier leurs investissements et participer aux grands projets structurants en cours de réalisation en Algérie, ajoute le document. Au troisième jour de sa visite aux Etats-Unis, la délégation algérienne a aussi rencontré le gouverneur de l'Etat de l'Oklahoma, Kevin Stitt, en présence de plusieurs hauts responsables de cet Etat américain. Les discussions ont porté sur les atouts économiques de l'Oklahoma, le climat des affaires et l'investissement en Algérie, en sus des opportunités de partenariat entre les entreprises algériennes et leurs homologues dans cet Etat, a conclu le communiqué.

La délégation algérienne, composée d'une

traintaine chefs d'entreprise et conduite par le président du CREA, Kamel Moula, comprend des représentants de grandes entreprises, ainsi que de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Elle a été déjà reçue par la directrice générale du Sommet, Kylie Calderon, qui a salué la présence algérienne et souligné l'importance de sa participation pour renforcer les projets de partenariat avec les entreprises américaines. Une rencontre a été également tenue avec le gouverneur de l'Etat du Delaware, Matt Meyer, consacrée à l'examen des opportunités de coopération entre les opérateurs économiques des deux parties.

R.E

ALGÉRIE-SULTANAT D'OMAN

**Signature de plusieurs mémorandums d'entente dans le domaine des transports**

Plusieurs mémorandums d'entente ont été signés, mardi à Alger, entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine des transports, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. La cérémonie de signature a eu lieu lors d'une séance de travail élargie coprésidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud et le ministre omanais des Transports et des Technologies de l'Information et de la Communication, Saeed Bin Hamoud Al Mawali, ayant réuni les représentants et cadres du secteur des transports des deux pays, en présence de la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud.

Dans le domaine du transport maritime, un mémorandum d'entente a été conclu entre le groupe des services portuaires "Serport" et le groupe omanais

"Asyad", visant à renforcer la coopération et à échanger les expertises dans le domaine de la gestion portuaires et des services connexes. Un autre mémorandum d'entente a également été signé pour la coopération dans le domaine des services au sol aéroportuaires entre la société de gestion des services et des infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA-Houari-Boumediene) et son homologue omanais, dans le but de développer la qualité des services et d'améliorer la performance opérationnelle au sein des aéroports. En outre, les deux parties ont convenu d'un programme exécutif de coopération couvrant divers domaines de transports, traduisant ainsi la volonté commune de renforcer le partenariat et d'intensifier la coordination entre les deux pays. Cette rencontre a également été consacrée à l'examen des "voies et moyens à même de développer le partenariat et de renforcer la coordination dans les différents modes de transports", en insis-

tant sur "l'importance d'intensifier la coopération et l'échange des expertises au services des intérêts communs des deux pays", a précisé le ministère. A cette occasion, M. Sayoud a réitéré "sa pleine disponibilité à poursuivre la coordination et à renforcer la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman dans les différents domaines des transports, ainsi qu'à soutenir l'ensemble des initiatives visant à promouvoir le partenariat entre les deux pays". Dans le même contexte, Mme Benmouloud a souligné "sa disposition à consolider la coopération et l'échange d'expertises et d'expériences avec la partie omanaise dans le domaine de la numérisation, de manière à soutenir le processus de transition numérique, la modernisation des systèmes de gestion et le développement des services". Pour sa part, M. Al Mawali a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, saluant la qua-

lité de l'organisation et de l'accompagnement ayant marqué les différentes étapes de cette visite.

A noter que le ministre omanais s'était rendu, lundi, au siège de la société de transport maritime des hydrocarbures "Hyproc" à Oran, où il a suivi un exposé sur les activités de transport des différents produits énergétiques. Lors de cette visite, durant laquelle il était accompagné du SG du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Djamel Eddine Abdelghani Dridi, et du wali d'Oran, Brahim Ouchène, le ministre omanais a suivi une présentation sur les projets de la société "Hyproc", notamment ceux relatifs à sa flotte dédiée au transport du GNL et des hydrocarbures, composée de 14 navires, en plus d'un projet de partenariat avec la société logistique omanaise "Asyad" pour la construction de deux navires, ainsi que des programmes de formation et d'instruction maritime.

R.E



NÂAMA

## Une mission du Conseil de la nation inspecte la situation du développement



**U**ne mission d'information temporaire relevant de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation a entamé, mardi, une visite de terrain dans la wilaya de Nâaman afin d'évaluer la réalité du développement local.

Le chef de la mission, le sénateur Yahia Charef, a indiqué dans une déclaration à la presse que cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'exercice des prérogatives constitutionnelles et de contrôle du Conseil de la nation. Elle vise à constater sur le terrain l'état d'avancement du développement dans la wilaya et à évaluer la mise en oeuvre des projets programmés dans plusieurs secteurs, notamment les équipements publics, l'hydraulique, les transports, les postes et télé-

communications, l'environnement, les travaux publics, l'enseignement supérieur et l'habitat.

Il a ajouté que cette visite a également pour objectif d'écouter les préoccupations des acteurs locaux, afin d'élaborer des recommandations concrètes susceptibles de soutenir et de renforcer la dynamique de développement local.

La mission parlementaire a entamé son programme par l'écoute de présentations détaillées, appuyées par des chiffres et indicateurs, faites par les autorités de la wilaya en présence des élus locaux. Ces exposés ont porté sur la situation du développement dans la région, les principaux projets réalisés et ceux en cours, notamment dans les secteurs relevant des compétences de la commission,

ainsi que sur les préoccupations majeures et les défis, en particulier ceux liés à l'amélioration de la qualité des services publics et au renforcement de l'attractivité du territoire.

La mission poursuivra ses visites de terrain durant trois jours, à travers différentes communes de la wilaya, afin d'inspecter plusieurs projets de développement liés aux infrastructures et aux équipements publics, et d'évaluer leur taux d'avancement. L'objectif est de recueillir des données précises permettant d'identifier les insuffisances et de proposer des solutions à même d'accélérer le rythme du développement local, notamment celles ayant un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

COMMUNE DE ZAËROURIA  
(SOUK AHRAS)

## Raccordement de 3 mechtas au réseau de gaz naturel

Trois (3) mechtas ont été raccordées au réseau de distribution de gaz naturel dans la commune de Zaïrouria (Souk Ahras), a indiqué, mardi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Fethi Ghaim. L'élu local a précisé à l'APS que cette opération de mise en gaz, inscrite dans le cadre du programme d'extension des raccordements dans les zones rurales, a permis à 391 foyers de bénéficier de cette énergie propre à travers la réalisation de 66 km de réseau de transport et de distribution moyennant un investissement public de plus de 271 millions de dinars. M. Ghaim a ajouté que le raccordement a concerné les mechtas d'Oued El Chouk (180 foyers), d'El Ghara (163) et d'Ain Zitoun (48), permettant d'améliorer notablement les conditions de vie des habitants. Le président de l'APC de Zaïrouria a également fait savoir que des travaux destinés à raccorder plus de 50 foyers au réseau de gaz naturel seront "bientôt" lancés au village de Bouhamra, dans la même commune.

## RELIZANE

## Lancement d'une caravane de prévention contre les risques liés à la saison estivale

La direction de la Protection civile de la wilaya de Relizane a lancé, mardi, une caravane de sensibilisation et de prévention contre les risques liés à la saison estivale, avec la participation de plusieurs organismes, administrations publiques et acteurs de la société civile.

Placée sous le slogan "Un été sans accidents grâce à une vigilance continue", cette initiative est organisée en coordination avec les directions du Commerce, de la Santé et du Tourisme, ainsi que la Conservation des forêts, les services de sécurité et la Gendarmerie nationale, en plus d'associations locales, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant Abbas Khamallah.

La caravane, qui couvrira l'ensemble des 38 communes de la wilaya, s'articule autour de quatre principaux axes de prévention : les accidents de la route et les règles de sécurité routière, les intoxications alimentaires, les risques de noyade dans les barrages, mares et bassins agricoles, ainsi que les incendies de forêts et de cultures.

Selon la même source, cette opération de proximité a sillonné, dès son lancement, les rues et quartiers de la ville de Relizane ainsi que la commune de Sidi Mohamed Benaouda. Elle vise à renforcer la sensibilisation des citoyens aux dangers spécifiques de la période estivale et à promouvoir les gestes préventifs, notamment face aux incendies, aux risques de baignade en zones non surveillées, aux accidents de la circulation et aux intoxications alimentaires.

Le dispositif comprend également des actions de terrain, des exercices de simulation portant sur la gestion des risques, ainsi que des ateliers de sensibilisation au profit des élèves dans les établissements scolaires, avec des approches pédagogiques simplifiées sur la sécurité routière et la prévention des intoxications alimentaires.

Des séances de formation et de vulgarisation sont par ailleurs prévues, accompagnées de la distribution de brochures explicatives, en présence de cadres de la Protection civile et de la Conservation des forêts.

FORÊT À EL KENNAH NOUCHFI  
(JIJEL)

## Manœuvre simulant une intervention pour éteindre un feu

Une manœuvre simulant une intervention pour éteindre un feu de forêt a été organisée mardi dans la localité de Zerara dans la commune d'El Kennar Nouchfi (Jijel) pour évaluer la disponibilité du plan de secours de wilaya.

Supervisé par le wali, Ahmed Meguelati, cet exercice simule un incendie de forêt déclaré à plusieurs endroits de la localité de Zerara donnant lieu au déclenchement du plan de secours de wilaya avec la participation des différents intervenants dont la protection civile, la conservation des forêts et les corps de sécurité.

La manœuvre a comporté des évacuations, la protection des habitants des localités riveraines et la sécurisation des agglomérations voisines et l'exécution d'opération d'éloignement des animaux.

Selon les explications données par les représentants des différents intervenants, cet exercice permet d'évaluer la disponibilité des équipes d'intervention, l'efficacité des moyens et le niveau de coordination entre les intervenants de sorte à garantir l'efficacité et de la célérité de l'intervention.

Cette manœuvre s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2026 en vue de protéger le patrimoine forestier, d'assurer la sécurité des personnes et des biens et de faire le point sur le niveau de disponibilité du plan de secours de wilaya en cas d'urgence.

## EL-BAYADH

## Plus de 370 km de fibre optique en cours de réalisation



Plus de 370 km de réseau de fibre optique sont en cours de réalisation dans la wilaya d'El-Bayadh, dans le cadre des efforts du secteur de la poste et des télécommunications visant à étendre le réseau et à renforcer la couverture de ce service sur l'ensemble du territoire de la wilaya, a indiqué, mardi, le directeur local du secteur, Chihab-Eddine Miah. Le même responsable a précisé que ce projet de développement structurant, inscrit dans le programme de l'entreprise publique Algérie Télécom, "avance à un rythme soutenu à travers trois lots". Ces opérations portent sur la réalisation de plus de 69 km de réseau reliant le chef-lieu de wilaya au village Er-Rokn, relevant de la commune d'El-Ghassoul, en direction de la commune de Brezina, ainsi que 134 km reliant Brezina aux frontières de la wilaya de Ghardaïa, en plus de 14 km

s'étendant de la commune d'El-Bnouh (extrême sud de la wilaya) vers la wilaya de Timimoun. Il a également été procédé, auparavant, à l'achèvement du réseau de fibre optique le long de l'axe reliant le village Er-Rokn à Brezina.

Ces projets stratégiques visent à moderniser et à généraliser le service de fibre optique à l'ensemble des communes de la wilaya, tout en assurant la sécurisation du réseau et en permettant aux citoyens de bénéficier de services numériques avancés, notamment l'internet à haut débit.

Dans ce contexte, la wilaya a enregistré des progrès notables dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'extension du réseau de fibre optique, avec plus de 1.580 km déjà réalisés à travers différentes régions, souligne-t-on. Le secteur a également bénéficié, dans le cadre du programme de déve-

loppement de l'année 2026, de plusieurs projets d'appui, dont 13 opérations de réalisation de conduites avec un taux d'avancement dépassant 66%, et 14 opérations de modernisation du réseau de fibre optique jusqu'aux domiciles (FTTH) avec un taux d'avancement supérieur à 70%, en plus de 11 autres opérations de développement du réseau.

Dans ce cadre, il est prévu d'achever la couverture de tous les quartiers et les rues de la commune d'El-Bayadh par le réseau de fibre optique dans un avenir proche, a fait savoir la même source. Ces efforts ont permis de fournir un service internet à haut débit via la fibre optique à plus de 15.000 abonnés, sachant que les capacités et équipements disponibles permettent d'offrir jusqu'à 55.000 accès supplémentaires à ce service.

## El Tarf (rencontre) : La prise en charge des cancéreux requiert une approche globale

Les praticiens participant mardi à El Tarf aux travaux d'un atelier sur la consolidation de la prévention et du suivi des cancéreux ont considéré que la prise en charge de cette catégorie de malades "requiert une approche globale axée sur la prévention".

Soumia Bendjedra, médecin à la direction de la santé et de la population et coordinatrice du registre du cancer dans la wilaya, a estimé dans son intervention durant la rencontre organisée par ladite direction au centre culturel islamique Amara-Ghenasse, que la prise en charge des

cancéreux nécessite "une approche plurisectorielle basée sur la prévention et le renforcement de la coordination afin d'optimiser la complémentarité entre les différents acteurs".

L'intervenante a relevé que la wilaya d'El Tarf compte deux services d'oncologie d'une capacité de 34 lits, 10 laboratoires et divers équipements médicaux, estimant que l'objectif de cet atelier est de préconiser un mode de vie sain pour réduire les facteurs à risque et d'encourager le dépistage précoce du cancer pour améliorer les chances de guérison et

une meilleure prise en charge. Les participants ont salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'élaborer une étude pour la réalisation d'un hôpital spécialisé dans la lutte contre le cancer dans chaque wilaya. Dans son allocution au début des travaux de l'atelier, le directeur local de la santé, Athmane Kairaouani, a indiqué que la tenue de cette rencontre entre dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer à l'horizon 2035.

## CHLEF

**Exercice de simulation d'un séisme violent**

Les services de la Protection civile de Chlef ont organisé, mardi, un exercice de simulation d'un séisme de magnitude 6,7 sur l'échelle de Richter, au chef-lieu de wilaya, afin de tester le niveau de préparation et de coordination des différents intervenants, a indiqué un communiqué de ce corps.

Cette manœuvre virtuelle, inscrite dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs réglementaires liés aux plans de secours, a simulé un séisme survenu à 8h55 au sud-est de la ville de Chlef, provoquant des effondrements partiels et totaux de bâtiments, des victimes ensevelies, des blessés, des cas de panique ainsi que des perturbations des réseaux vitaux.

Selon la même source, cet exercice a intégré des techniques modernes de recherche et de sauvetage sous décombres, soulignant que ce type de risque constitue l'une des principales menaces pour la wilaya, en raison de sa situation dans une zone à forte activité tectonique.

La manœuvre, basée sur un scénario proche de la réalité, s'est concentrée sur l'activation du plan ORSEC à toutes ses phases, de la préparation à l'exécution, en fonction de l'évolution de la situation. Cette simulation vise à renforcer la coordination entre les services concernés, à évaluer leur réactivité et à consolider les capacités opérationnelles face aux risques sismiques.

Elle a également permis de déployer les structures de gestion de crise, notamment les postes de commandement et les dispositifs logistiques et médicaux. A noter la mobilisation d'importants moyens matériels et humains au titre de cet exercice qui a vu la participation de plusieurs services concernés, dont les corps sécuritaires (Gendarmerie nationale, Sûreté nationale ainsi que des éléments de l'Armée nationale populaire).

## TIZI-OUZOU

**Redistribution de 128 lignes de transport**

La direction des transports de la wilaya de Tizi-Ouzou a annoncé, mardi, l'ouverture de 128 lignes de transport public de voyageurs par route pour compenser les opérateurs ayant cessé leur activité.

Selon un communiqué de la direction locale des transports, cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'assainissement et de la redistribution des lignes de transport conformément à la note ministérielle numéro 157 du 09 février 2022.

L'opération concerne un total de 128 lignes de transport, incluant les liaisons intra et inter-wilaya, réparties à travers les 21 daïras de la wilaya, rapporte le document.

Cette initiative vise à pourvoir des lignes laissées vacantes par 217 opérateurs ayant cessé leur activité, a-t-on précisé de même source. Les 21 daïras de la wilaya sont concernées par cette redistribution, en plus de certaines liaisons inter-wilayas vers Bejaia, Blida et Boumerdes (6 lignes inter-wilayas).

Les personnes intéressées par l'obtention de licences d'exploitation sur ces lignes sont invitées à déposer leurs dossiers au niveau du siège de la direction des transports à compter d'aujourd'hui 5 mai jusqu'au 24 de ce même mois.

Le dossier de candidature doit comprendre une demande manuscrite, une copie de la carte grise de chaque véhicule, une copie du procès-verbal de contrôle technique en cours de validité, un certificat de résidence ainsi qu'une copie du certificat de capacité professionnelle, selon le communiqué.

La direction des transports a précisé que tout dossier déposé en dehors des délais fixés ne sera pas accepté.

## SIDI BEL-ABBES

**"Master Class" sur l'entrepreneuriat et l'intelligence artificielle**

La maison de la culture "Kateb Yacine" de la wilaya de Sidi Bel-Abbes abrite actuellement une session de formation de type "Master Class" portant sur le thème "L'entrepreneuriat à l'ère de l'intelligence artificielle".

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à promouvoir la culture de l'innovation et à intégrer les technologies de pointe dans le processus de développement du pays, selon les informations recueillies, mardi, auprès des organisateurs. Le président de la coopérative culturelle "Excellence pour les créations de la jeunesse", Walid Abed, a précisé que cette session de deux jours, qui a débuté hier lundi, attire un large public composé d'étudiants, de porteurs de projets et de passionnés du numérique. L'accent est mis sur les stratégies de déploiement de l'intelligence artificielle en tant que levier essentiel pour soutenir l'économie nationale et moderniser les industries culturelles et artistiques. Pour sa part, le Docteur Souad Tahraoui, membre de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire, a mis en exergue dans son intervention l'importance stratégique de l'IA. Elle a souligné que cette technologie constitue un véritable pari pour l'édification d'une économie de la connaissance durable en Algérie, en parfaite adéquation avec les orientations de l'Etat en matière de transformation numérique.

Dans le même sillage, la directrice d'un incubateur d'entreprises, Sara Mellali, a présenté un exposé détaillé sur les mécanismes d'accompagnement des projets innovants, mettant en avant le rôle crucial des incubateurs dans la transformation des idées basées sur l'intelligence artificielle en startups compétitives.

Les membres de la Commission nationale de coordination de l'innovation ont également enrichi le débat en explorant les pistes d'intégration de ces outils technologiques dans les milieux universitaires et professionnels.

## DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE MOISSON À OUARGLA

**Prévision de récolte de 475.645 quintaux de céréales**

Une moisson de quelque 475.645 quintaux (QX) de céréales est attendue dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2025/2026, lancée mardi depuis Gassi-Touil.

La campagne a été lancée par les autorités de la wilaya depuis les périmètres de Gassi-Touil, daïra de Hassi-Messaoud, qui occupe la tête des zones céréalières de la wilaya, avec 5.363 ha dédiés à ce genre cultural.

Elle est suivie des daïras de N'goussa (2.899 ha), Sidi-Khouiled (1.412 ha) et Ouargla (180 ha).

Les prévisions des services agri-

coles tablent sur une récolte de 435.000 QX de blé dur, 20.790 QX de blé tendre, 5.565 QX d'orge, 3.850 QX d'avoine et 10.440 QX de triticales, sur une surface emblavée de 9.854 ha, soit 1.525 ha de plus que la saison précédente.

Dans le but d'assurer la réussite de cette campagne, il a été procédé à la mobilisation d'importants moyens humains et matériels, dont 20 moissonneuses-batteuses, cinq (5) botteuses, cinq (5) tracteurs, en plus de 50 camions de transport. Le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a indiqué, en marge du lancement de la campagne, que les services de la wilaya s'em-

ploient à accompagner les agriculteurs et à aplanir les contraintes rencontrées, pour les aider à contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire. Le même responsable a fait état qu'une superficie agricole globale de plus de 85.000 qui est raccordée au réseau d'électrification agricole.

Cette campagne a été mise à profit par les autorités locales pour inaugurer, dans la région de Gassi-Touil, deux centres de stockage de céréales, totalisant une capacité de 100.000 QX, appeler à contribuer au stockage des récoltes stratégiques dans la région.

**Tissemsilt : Affluence notable à une exposition commémorant le martyr du colonel Bouguerra**

L'exposition historique organisée, mardi, par le Musée du Moudjahid de la wilaya de Tissemsilt, à l'occasion du 67e anniversaire de la mort en martyr du colonel Ahmed Bouguerra, dit "Si M'hamed", a connu une affluence notable de visiteurs.

L'exposition comprend une série de photos du martyr, considéré comme l'un des chefs de la wilaya IV historique dans la région de l'Ouarsenis, tombé au champ d'honneur, le 5 mai 1959, ainsi que d'autres images de plusieurs héros de cette wilaya, qui

ont consenti d'énormes sacrifices pour libérer l'Algérie du joug colonial.

Un espace a également été consacré à des photos documentant les principales batailles menées dans la wilaya IV historique, notamment la bataille de "Bab El-Bekouche", dans les montagnes de l'Ouarsenis (wilaya de Tissemsilt), qui s'est déroulée du 28 au 31 mai 1958, lors de laquelle les moudjahidines de l'Armée de libération nationale (ALN) avaient infligé de lourdes pertes à l'armée coloniale française, estimées à 600 morts, dont 33 officiers, en plus de

l'abattage de deux avions ennemis.

Le chahid Ahmed Bouguerra, connu sous le nom de "Si-M'hamed", est né en 1926 à Khemis-Miliana (wilaya de Ain-Defla). Il a rejoint les Scouts musulmans algériens (SMA) en 1944, puis le Parti du peuple algérien (PPA). A la suite des manifestations du 8 mai 1945, il a été arrêté et interrogé par l'administration coloniale en raison de sa participation aux manifestations.

Durant la glorieuse Guerre de libération, il avait œuvré à l'organisation des cellules révolutionnaires et

au recrutement des Algériens. "Si-M'hamed" a été nommé chef de la wilaya historique IV, succédant au colonel Slimane Dehilis, dit "Si-Sadek". Au cours de son commandement, il a adopté une stratégie efficace tant sur le plan politique que militaire. Le colonel Ahmed Bouguerra est tombé en martyr, le 5 mai 1959 dans les montagnes d'Ouled Bouachra, en compagnie de plusieurs de ses compagnons, à la suite d'un affrontement avec l'armée coloniale française.

FOOT/ COUPE DES CHAMPIONS CONCACAF

Les Tigres de Monterrey filent vers la finale

Les Tigres de Monterrey se sont qualifiés mardi pour la finale de la Coupe des champions de la Concacaf 2026 en battant 1-0 le Nashville SC au match retour de demi-finale dans leur stadio Universitario. L'Argentin Juan Brunetta a inscrit le seul but de la rencontre à la 68e, sur une passe décisive de son compatriote Ángel Correa, permettant ainsi aux Tigres de remporter la double confrontation sur un score cumulé de 2-0. Ce sera la cinquième finale de Coupe des champions Concacaf pour les Tigres.

R.S

POUR LE MONDIAL 2030

La Fifa va revoir sa politique de billetterie

La Fifa va revoir sa stratégie de billetterie en vue du Mondial 2030 après la colère suscitée par l'explosion des prix de l'édition 2026 organisée conjointement aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada cet été, a annoncé jeudi 30 avril un responsable de l'instance. « Nous écoutons, nous prenons en compte les commentaires et, bien sûr, comme pour chaque Coupe du monde, nous analyserons et verrons comment faire pour la prochaine », a déclaré à la presse le secrétaire général de la Fifa Mattias Grafstrom à l'issue d'un congrès de la fédération à Vancouver (Canada). Il a toutefois souligné que les prix élevés pratiqués à l'occasion de Mondial-2026 reflétaient « la réalité du marché en Amérique du nord ». La Fifa, organisatrice de la Coupe du monde, a été accusée de proposer des billets à des prix exorbitants malgré les promesses faites lors de l'attribution du tournoi.

R.S

PRÉPARATION DU MONDIAL 2026

La Fifa invite la Fédération iranienne à se rendre à son siège de Zurich



La Fifa a invité la Fédération iranienne de football à se rendre à son siège de Zurich « d'ici au 20 mai pour préparer la Coupe du monde », a appris mardi 5 mai l'AFP auprès d'une source proche du dossier.

Les conditions de la participation de l'Iran au Mondial (11 juin-19 juillet) ont soulevé de nombreuses interrogations dans le contexte du conflit au Moyen-Orient, déclenché fin février par des frappes d'Israël et des Etats-Unis sur le pays.

Gianni Infantino, le président de la Fifa, a répété à plusieurs reprises que la « Team Melli » disputerait bien ses trois premiers matches du tournoi comme prévu sur le territoire des Etats-Unis.

« Nous avons de nombreux sujets à aborder »

« Je veux confirmer sans ambiguïté que l'Iran participera évidemment à la Coupe du monde de la Fifa 2026. Et bien entendu l'Iran jouera aux Etats-Unis », a-t-il réaffirmé le 30 avril en ouverture du 76e Congrès de la Fifa à Vancouver, au Canada - autre pays co-organisateur du Mondial avec le Mexique. « Si Gianni l'a dit, alors je suis OK », a déclaré par la suite Donald Trump à des journalistes, ajoutant : « Je lui ai dit : "Fais ce que tu veux. Tu peux les avoir". (...) Je

pense qu'il faut les laisser jouer. » Malgré les déclarations d'Infantino, le Congrès de la Fifa a illustré les potentielles difficultés logistiques d'une présence de l'Iran en Amérique du Nord. La veille, la délégation iranienne avait en effet annulé sa présence à Vancouver en invoquant un comportement insultant de la police de l'immigration à son arrivée à l'aéroport de Toronto. Le Canada a classé les Gardiens de la révolution iranienne, armée idéologique de la République islamique, comme groupe terroriste. Or le président de la fédération iranienne de football, Mehdi Taj, est un ancien membre de ce puissant corps. Premier match de l'Iran est programmé le 16 juin à Los Angeles Au retour de la délégation en Iran, ce dernier a déclaré aux médias lo-

caux qu'il souhaitait « une réunion avec la Fifa » avec laquelle, ajoutait-il, « nous avons de nombreux sujets à aborder ». La Fifa demeure dans l'attente d'une réponse de la Fédération iranienne qu'elle souhaite accueillir le 20 mai au plus tard, soit trois semaines avant le début du Mondial. Le premier match de l'Iran est programmé le 16 juin à Los Angeles face à la Nouvelle-Zélande. Suivront la Belgique le 21 juin, toujours à Los Angeles, et l'Egypte le 27 à Seattle. L'équipe est censée établir son camp de base à Tucson, en Arizona. L'Iran, qui avait évoqué un « boycott » de la compétition au début de la guerre au Moyen-Orient, avait ensuite demandé à la Fifa de déplacer ses matchs au Mexique. La requête a été rejetée.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS

Arsenal écarte l'Atlético et retrouve la finale vingt ans après



Arsenal s'est qualifié pour la finale de la Ligue des champions en s'imposant face à l'Atlético Madrid (1-0) à l'Emirates Stadium, au terme d'une demi-finale retour épre (après le nul 1-1 de l'aller). Vingt ans après sa première finale perdue, le club londonien affrontera le vainqueur de PSG-Bayern le 30 mai à Budapest. Le temps fut long, l'attente interminable, mais cette fois c'est la bonne. Arsenal va disputer face au PSG ou au Bayern Munich sa deuxième finale de Ligue des champions, vingt ans après avoir perdu la première (1-2). C'était l'équipe d'Arsène Wenger, emmenée par les Thierry Henry, Ljungberg, Pirès, face au FC Barcelone d'Eto'o, Deco, Ronaldinho. Une autre époque. Aujourd'hui, un seul Français porte le maillot des Gunners : William Saliba. Et lui, ce mardi soir, a tenu la défense londonienne, solide comme ses coéquipiers qui n'ont rien lâché. L'Emirates Stadium, lui, n'a pas lâché non plus. Du bruit, encore du bruit,

tout le match. Il en fallait du soutien pour arracher la victoire, après le match nul de l'aller (1-1), face à une équipe madrilène fidèle à sa réputation.

Saka délivre les siens

La première demi-heure est tendue comme un fil. Peu de prises de risques, des duels partout. Arsenal garde le ballon, dans son camp, comme toujours. Les Gunners font le siège, les Colchoneros serrent les lignes, guettent la moindre ouverture pour piquer en contre. Et puis, juste avant la pause, le verrou saute. Comme à l'aller, Arsenal frappe au moment où les esprits pensent déjà au vestiaire. Saliba casse une ligne et trouve Gyökeres sur le côté, le Suédois adresse un centre ; Trossard est à la réception et arme une grosse frappe. Oblak repousse dans les pieds de Saka, oublié au second poteau, qui ouvre le score (45e).

L'ultime bataille de Griezmann

Au retour des vestiaires, le match s'ouvre. Atlético n'a plus le choix : il doit sortir. Antoine Griezmann, lui, sait que c'est sa dernière danse en Ligue des champions avec les Colchoneros. Il aurait pu égaliser à la 56e minute, mais Raya s'est interposé. Avant, l'Atlético s'était procuré l'énorme occasion du match (51e) sur une mauvaise tête en retrait de Saliba: Simoneone a surgi face à Raya, mais gêné par le retour de Gabriel, l'Argentin ne cadre pas. La fin de match se joue sur le fil. Atlético pousse, envoie des centres, gagne des secondes balles, mais la meilleure défense de cette Ligue des champions tient bon. Au coup de sifflet final, Arsenal peut fêter sa qualification et espérer honorer un rendez-vous qu'il avait laissé filer il y a vingt ans.

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (28E JOURNÉE)

# Le MCA à un point du bonheur, duels à distance pour les places africaines

*C'est l'heure du verdict pour le championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, où le leader le MC Alger, tentera de décrocher au moins le point du nul, à domicile face au MB Rouissat, pour officialiser le titre de la saison 2025-2026, à l'occasion de la 28e journée, prévue jeudi et vendredi.*

**S**olide leader avec 61 points, le "Doyen" n'aura besoin que d'un seul petit point face au MBR (12e, 29 pts), pour être sacré champion pour la troisième fois de rang, et la dixième de son histoire.

Le club algérois, qui reste sur un succès à la maison face à l'Olympique Akbou (2-1), en mise à jour de la compétition, partira largement favori devant son public face à une équipe du MBR qui espère grignoter des points pour assurer définitivement son maintien, pour sa première saison parmi l'élite.

Les coéquipiers de l'ancien attaquant du MCA, Kheireddine Merzougui, aborderont ce rendez-vous alors qu'ils n'ont gagné aucun match lors des sept dernières journées : 4 défaites et 3 nuls.

Le MCA pourrait être sacré avant même son match face aux gars d'Ouargla (18h00), puisqu'un nul ou une défaite du CR Belouizdad, en déplacement à Bejaia face à l'Olympique Akbou (16h00), scelleraient le sort des Vert et Rouge. Le Chabab (6e, 41 pts) qui compte encore six matchs à disputer, contre trois pour le MCA, est le seul club capable de menacer le Mouloudia sur le plan comptable, à condition de remporter l'ensemble de ses matchs, tout en espérant voir le Mouloudia perdre ses trois dernières rencontres.

La formation d'Akbou (4e, 44 pts), impuissante lors des trois derniers matchs (2 revers et un nul), aura à cœur de renouer avec la victoire et relancer ses chances pour le podium.

## LE MCO FACE AU PIÈGE CHÉLIFIEN

Les Akbouciens livreront un duel à distance, pour la troisième place, avec le MC Oran (3e, 45 pts), qui recevra dans le derby de l'Ouest, l'ASO Chlef (9e, 34 pts), dans un combat piège pour les Oranais. Vainqueurs à l'arrachée face à la JS Kabylie à Tizi-Ouzou (2-1), les joueurs de l'entraîneur



neur Si Tahar Chérif El-Ouezani tenteront d'enchaîner et conserver leur précieuse troisième place synonyme de participation à la Coupe de la Confédération la saison prochaine.

De leur côté, les Chélifiens qui ont déjà assuré leur maintien, se rendront chez leur voisin avec l'intention de confirmer leur dernier succès, décrochés à domicile face à Akbou (1-0) Le dauphin, la JS Saoura (2e, 47 pts), invaincue depuis cinq matchs (4 succès et 1 nul), ne devrait pas éprouver de difficultés pour venir à bout, en déplacement, de l'ES Mostaganem (15e, 17 pts), déjà condamnée à la relégation, en compagnie de la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (16e, 15 pts), qui sera en appel pour défier l'USM Khenchela (9e, 34 pts). La JS Kabylie, qui a anéanti ses derniers espoirs pour décrocher une place continentale, en s'inclinant à la maison face aux "Hamraoua", recevra l'ES Sétif (11e, 30

pts), dans un duel indécis et ouvert à tous les pronostics.

Auteurs de quatre nuls et une défaite, les "Canaris" devront impérativement réagir à Tizi-Ouzou pour boucler l'exercice sur de bonnes notes, face à une équipe sétifienne qui espère assurer définitivement son maintien.

Enfin, le Paradou AC, virtuellement relégué en Ligue 2 amateur, recevra le CS Constantine (5e, 42 pts), éliminé en demi-finale de la Coupe d'Algérie, et qui aspire à sauver sa saison par une place parmi le trio de tête, qualificative à une compétition africaine.

Le match ES Ben Aknoun - USM Alger, a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Usmistes en finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine, samedi face au Zamalek du Caire, au stade du 5-Juillet (20h00).

R.S

## NATATION/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ORAN-2026 (1ERE J)

### Quatre médailles dont une en or pour l'Algérie

**L**a sélection algérienne de natation a remporté quatre (4) médailles (1 or, 1 argent et 2 bronze) lors de la première journée de la 17e édition des Championnats d'Afrique juniors et seniors, qui se déroulent du 5 au 10 mai au centre nautique du complexe sportif « Miled Hadeji » d'Oran.

La médaille d'or algérienne a été décrochée par Djaouad Syoud dans l'épreuve du 200 m papillon, avec un chrono de 1:00.07, devant son coéquipier Fares Ben Zidane (1:02.47). Le Sud-Africain Samadoun a complété le podium.

La médaille d'argent a été remportée par le relais algérien 4x100 m nage libre seniors alors que les deux médailles de bronze ont été obtenues par Mohamed Sameur sur 800 m nage libre, ainsi que par l'équipe juniors mixte du relais 4x100 m nage libre.

Cette première journée a été largement dominée par l'Afrique du Sud, avec sept titres, suivie de l'Égypte (quatre titres). L'Algérie, le Zimbabwe et l'Ouganda ont remporté chacun un titre. Au total, 14 finales juniors et seniors ont été disputées.

La sélection algérienne (messieurs et dames) prend part à cette édition avec un effectif de 50 nageurs, répartis équitablement entre juniors et seniors (25 chacun). Au-delà des titres continentaux, les nageurs algériens visent également les minima de qualification pour les Championnats du monde 2026. Les principaux espoirs reposent sur Jaouad Syoud et Hamour Abdelkrim chez les messieurs, ainsi que Lilia Sihem Midouni et Nesrine Medjahed chez les dames.

En parallèle de cette 17e édition, l'événement est enrichi par la tenue de la première édition du Championnat interzones ainsi que de la deuxième édition du Championnat d'Afrique des masters. Organisée par la Fédération algérienne des sports nautiques, en collaboration avec Africa Aquatics et sous l'égide du ministère des Sports, la compétition réunit l'élite africaine avec environ 450 nageurs issus d'une quarantaine de pays.

## GYMNASTIQUE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE TRAMPOLINE (JUNIORS ET SENIORS)

### 4 nouvelles médailles, dont 3 en or pour l'Algérie

La sélection algérienne de trampoline a remporté quatre nouvelles médailles (3 or, 1 argent) aux individuelles des Championnats d'Afrique 2026 (juniors et seniors) qui se déroulent dans la capitale sud-africaine Pretoria.

Les trois médailles d'or sont l'œuvre de Nouredine Belkhir et Dayane Hibon en trampoline synchronisée (seniors), de Nadine Fedala (juniors filles) et Medrag Youcef (juniors garçons). Quant à la médaille d'argent, elle a été décrochée par le duo Nadine Fedala et Nada Khelouati en trampoline synchronisée (juniors).

Mardi, les sélections nationales seniors messieurs et juniors filles ont décroché la médaille d'argent aux épreuves de trampoline par équipes.

Outre l'Algérie, trois autres nations ont participé à ces épreuves de trampoline : la Namibie, la Tunisie et l'Afrique du Sud, pays hôte de cette compétition, précédée par les épreuves de gymnastique artistique et celles de gymnastique rythmique.

R.S

## FOOTBALL

# Accession de l'USM Blida en Ligue 2, une consécration longtemps attendue

**L'**USM Blida a réussi une accession longtemps attendue en Ligue 2 amateur, après sept saisons passées en division Inter-régions, malgré un passé marqué par une présence régulière en Ligue 1 de football professionnel.

Selon le président de ce club historique, fondé en 1932, Mahfoud Hassairi, la concrétisation du rêve d'accession en Ligue 2 amateur, après sept années marquées par des difficultés techniques et administratives, "n'a été ni facile ni le fruit du hasard, mais l'aboutissement des efforts et de la détermination des staffs administratif et technique, ainsi que du soutien des autorités locales et des supporters qui ont largement contribué à ces résultats positifs".

Le même responsable a souligné que ce succès, célébré à travers l'ensemble des communes de la wilaya qui se préparent à organiser une grande fête vendredi prochain, est le fruit de la stabilité administrative du club et d'un plan de travail axé sur l'identification puis la correction des insuffisances, notamment à travers le recrutement d'un entraîneur et de joueurs de qualité, malgré un début de saison perturbé

par de nombreuses blessures. "En dépit de quelques contre-performances, l'équipe a su répondre aux attentes de ses supporters et décrocher une accession méritée en Ligue 2 amateur, avec l'ambition de retrouver, à terme, sa place en Ligue 1 professionnelle", a-t-il souligné, en outre.

Concernant les défis à venir, le président du club a insisté sur la nécessité "d'injecter un nouveau souffle" à l'équipe, en redoublant d'efforts pour assurer son maintien en Ligue 2, une compétition "au système exigeant", ce qui implique une réorganisation administrative et technique, notamment par le recrutement de nouveaux joueurs. Par ailleurs, l'USM Blida devrait continuer à recevoir ses adversaires au stade des Frères Brakni, du centre-ville de Blida, qui a récemment bénéficié d'un projet d'extension et de réhabilitation.

Dans ce cadre, le club prépare une grande fête au stade Mustapha-Tchaker, à l'occasion du match face à l'équipe d'Oued Fodda, prévu vendredi prochain à partir de 17h00, avec une forte affluence attendue des supporters du club, mais aussi de ceux

d'autres équipes des wilayas de Chlef, Médéa et Alger pour partager la joie de l'accession.

Le responsable a également annoncé la vente des billets, fixés à 500 DA, débutera jeudi, avec ouverture des portes du stade à partir de 14h00, appelant les supporters à faire preuve de responsabilité et de discipline pour assurer la réussite de cet événement sportif.

De leur côté, les supporters ont exprimé leur immense joie après la concrétisation du rêve d'accession, longtemps attendu, affirmant être restés fidèles à leur équipe malgré les revers, en lui apportant un soutien moral déterminant, tant aux staffs technique qu'administratif, ont-ils indiqué à l'APS.

A noter que la "Ville des Roses" vit au rythme des festivités de cette accession en Ligue 2 amateur, avec des rues largement parsemées des couleurs vert et blanc du club, ainsi que de fresques murales réalisées par les supporters, arborant l'emblème de l'équipe et des messages de fierté et de soutien.

R.S

International

ETATS-UNIS

Deux morts et trois blessés dans une fusillade à Dallas

Deux personnes ont été tuées et trois autres blessées lors d'une fusillade survenue près d'un centre commercial du nord de Dallas, dans l'Etat américain du Texas, ont indiqué mardi les forces de l'ordre locales. La fusillade a eu lieu à K Towne Plaza, dans le quartier coréen de Carrollton, à environ 32 km au nord de Dallas, a indiqué le chef de la police de Carrollton, Roberto Arredondo. L'auteur des coups de feu a été arrêté quelques kilomètres plus loin dans un supermarché après une brève course-poursuite à pied, a précisé M. Arredondo. Il ne s'agissait pas d'un acte aléatoire et les victimes connaissaient l'assaillant, a-t-il indiqué.

LE CAMEROUN

Renationalisation de l'opérateur de distribution d'électricité

L'Etat camerounais a acté la renationalisation de l'opérateur qui produit et distribue l'électricité dans le pays, selon un décret présidentiel publié lundi. Eneo (Energy of Cameroon), société en charge de fournir l'électricité aux près de 30 millions d'habitants que compte le Cameroun, privatisée depuis 2001, était régulièrement mise en cause pour son réseau vétuste, des coupures fréquentes et des factures impayées. "La société Energy of Cameroon est, à compter de la date de signature du présent décret, transformée en société à capital public ayant l'Etat comme actionnaire unique", précise le décret signé par le président Paul Biya. Selon ce décret, l'entreprise prend désormais la dénomination de Société camerounaise d'électricité (Socadel). Cette décision est annoncée plus de deux mois après le rachat par l'Etat au fonds britannique Actis des 51% de parts qu'il détenait, pour 78 milliards de FCFA, soit environ 119 millions d'euros. L'Etat détenant déjà 44% des parts de l'entreprise, l'opération avait porté sa participation à 95% du capital, les 5% restants étant détenus par les employés.

PROPOSITION DE LOI SUR L'ORGANISATION DE RÉFÉRENDUM EN RDC

Porte ouverte sur une révision de la Constitution?

En République démocratique du Congo (RDC), une proposition de loi sur l'organisation de référendum est en cours d'examen à l'Assemblée nationale. Le texte a été jugé recevable, mais l'opposition crie au danger : elle y voit une porte ouverte sur une révision de la Constitution que Félix Tshisekedi ne peut pas toucher par la voie ordinaire. Pourquoi ce texte inquiète autant ?

Ce que craint l'opposition de RDC est précis : ce texte pourrait ouvrir une brèche dans l'article 220 de la Constitution. Cet article interdit de toucher à la durée et au nombre des mandats présidentiels. Pour les opposants, c'est la ligne rouge.

L'initiateur du texte, le député Ngondankoy, répond sans détour : « La rigidité de la Constitution ne signifie pas l'éternité de ses dispositions ». Qui ajoute : « Aucune génération ne peut enchaîner une autre par ses lois. »

Ce mécanisme, poursuit-il, permettrait au peuple de revenir sur ce qu'il a sanctuarisé dans l'article 220, voire de l'enrichir. Et le texte prévoit un chemin bien précis, signalent certains opposants. L'article 87 dispose, par exemple, qu'en cas, je cite, de « dysfonctionnement majeur », le président de la République peut convoquer des experts pour juger si ces règles constitutionnelles sont encore adaptées.

Pour l'opposition, la méfiance ne porte pas seulement sur le texte. Elle porte aussi sur ceux qui vont l'examiner. Et c'est là qu'un nom revient : André Mbata, secrétaire permanent de la coalition au pouvoir. Le mois dernier, il lançait une large consultation sur une révision constitutionnelle. Il se trouve qu'André Mbata est également président de la commission politique de l'Assemblée nationale, celle-là même chargée d'examiner ce texte.

ROUMANIE

Chute de la coalition gouvernementale après une motion de censure



La coalition gouvernementale roumaine s'est effondrée mardi après l'adoption par les députés d'une motion de censure visant le Premier ministre Ilie Bolojan. Le Premier ministre, issu de la droite modérée et dirigeant du Parti national libéral, a perdu le vote après seulement dix mois au pouvoir, mettant fin à sa tentative de réduction du déficit budgétaire.

Selon des médias, cette crise est intervenue à la suite d'une motion déposée mardi dernier par le Parti social-démocrate (PSD), formation de gauche, qui avait quitté la coalition fin avril, ainsi que par l'Alliance pour l'unité des Roumains (AUR), parti d'extrême droite. La demande, signée par 253 députés, appelait à un vote de défiance au Parlement. La coalition avait été investie en juin

dernier, avec l'engagement de faire de la réduction du déficit budgétaire une priorité. Conformément à la Constitution, le gouvernement Bolojan devient désormais un gouvernement intérimaire, limité à la gestion des affaires courantes. Il ne pourra ni adopter de décrets d'urgence ni proposer de nouvelles lois. Sa durée ne pourra excéder 45 jours.

BRÉSIL

Un adolescent ouvre le feu dans une école et tue deux membres du personnel

Un adolescent a ouvert le feu mardi dans une école du nord-ouest du Brésil, tuant deux employés et en blessant une troisième ainsi qu'un élève, ont indiqué les autorités.

Le garçon de 13 ans suspecté d'être l'auteur des tirs survenus à Rio Branco, capitale de l'Etat amazonien d'Acre, a été interpellé par la police, selon un communiqué du gouvernement local.

Le père de l'adolescent, propriétaire de l'arme à feu utilisée, a également été appréhendé.

Les blessés ont été transférés à l'hôpital et la police civile de l'Acre a ouvert une enquête.

"Face à cette tragédie, l'Etat exprime sa profonde solidarité envers les familles des victimes, la communauté scolaire de l'Institut Sao José et l'ensemble des professionnels de l'éducation touchés par cet évènement", a ajouté le gouvernement dans le communiqué.

Des équipes de soutien psychologique ont été mobilisées pour apporter une aide aux élèves et enseignants,



a-t-il indiqué. Conformément au protocole de sécurité en vigueur, les cours ont été suspendus pendant trois jours dans l'ensemble des établissements scolaires de l'Etat. Les attaques en milieu scolaire se sont multipliées au Brésil ces dernières années.

CONGO-BRAZZAVILLE

L'Église orthodoxe russe officiellement autorisée

L'Église orthodoxe russe (EOR) officialise sa présence dans un nouveau pays d'Afrique centrale. Après le Cameroun, où elle a été autorisée par décret au mois de janvier, celle-ci aurait reçu un certificat d'enregistrement en République du Congo, selon l'agence de presse russe Tass. Comme au Cameroun pourtant, une église orthodoxe comptant quelques milliers de fidèles existe déjà dans le pays depuis les années 1980. Selon la tradition, celle-ci est placée sous la tutelle du Patriarcat orthodoxe grec d'Alexandrie, juridiction dédiée au continent. Mais depuis 2019, l'Église russe défie les

règles en cherchant à aller au-delà de son périmètre pour « prendre [...] une dimension planétaire qu'elle ne devrait pas avoir », explique l'historien des religions spécialiste du monde orthodoxe, Jean-François Colosimo. Derrière sa dimension religieuse, celle-ci « devient une institution représentative de plus [...] des intérêts de Moscou », poursuit ce dernier. Cette arrivée de l'Église orthodoxe russe au Congo s'inscrit dans un contexte de très bonnes relations entre Brazzaville et Moscou, à un moment où la Russie cherche à développer ses activités en Afrique centrale. Alors que les deux pays

se sont déjà engagés dans la construction d'un oléoduc de plus de 1 000 kilomètres de long reliant l'intérieur du Congo à sa façade Atlantique, le président Denis Sassou-Nguesso a par ailleurs annoncé, la semaine dernière, la signature prochaine à Brazzaville de plusieurs accords de coopération avec la Russie, dans le cadre d'un programme sur trois ans. Une annonce faite depuis Moscou, à qui le chef de l'État congolais avait réservé la première visite d'État de son nouveau mandat, afin de célébrer le soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

# Washington et Téhéran proches d'un accord

*Selon le site d'information Axios, les États-Unis et l'Iran seraient sur le point de conclure une étape décisive vers la fin de leur confrontation. D'après plusieurs responsables américains et sources proches des négociations, la Maison-Blanche estime qu'un accord est proche autour d'une brève note d'entente d'une page, destinée à mettre fin aux hostilités et à ouvrir la voie à des discussions plus approfondies sur le dossier nucléaire.*

Toujours selon ces informations, Washington attend une réponse de Téhéran sur les principaux points du projet dans un délai de 48 heures. Si aucun accord final n'a encore été signé, les sources citées indiquent qu'il s'agit du stade le plus avancé atteint par les deux parties depuis le début du conflit.

Le projet de mémorandum repose sur un plan américain en 14 points. Celui-ci prévoit notamment un arrêt des opérations militaires dans la région et l'ouverture d'une période de négociations de 30 jours portant sur plusieurs dossiers sensibles : la sécurité de la navigation dans le détroit d'Ormuz, le programme nucléaire iranien et la levée éventuelle des sanctions américaines. Parmi les dispositions envisagées figurent un engagement de l'Iran à suspendre l'enrichissement d'uranium, en contrepartie d'un allègement des sanctions américaines, incluant le déblocage de milliards de dollars d'avoirs iraniens gelés. Les deux parties accepteraient également de lever certaines restrictions sur le transit maritime dans cette zone stratégique.

Les discussions sont menées directement et indirectement entre des émissaires américains, dont Steve Witkoff et Jared Kushner, et plusieurs responsables iraniens. Dans sa version actuelle, le texte acterait la fin des hostilités et lancerait un cycle de négociations d'un mois pour parvenir à un accord détaillé.

Un responsable américain cité par Axios

## GAZA

# L'OCHA alerte sur la poursuite du ciblage des civils par l'armée sioniste

Les civils dans le territoire palestinien occupé continuent d'être pris pour cible, alors que les frappes des forces d'occupation sioniste touchent des zones résidentielles, a alerté l'Office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Selon un rapport de l'Office, la semaine dernière a enregistré l'un des plus grands nombres des agressions sionistes depuis le cessez-le-feu d'octobre dernier. Des installations humanitaires ont été visées, un entrepôt des Nations unies touché par une frappe aérienne, et des véhicules d'aide endommagés. OCHA a souligné que les restrictions sur l'entrée de fournitures essentielles, telles que huile moteur, pièces détachées et machines de déblaiement, perturbent gravement la distribution alimentaire, l'acheminement de l'eau, les services d'ambulance et les hôpitaux, notamment les unités de soins intensifs.

Les besoins de soins de santé non satisfaits restent "stupéfiants", avec des milliers de patients dépen-



précise que le blocus maritime serait levé progressivement durant cette période. Toutefois, en cas d'échec des discussions, les forces américaines conserveraient la possibilité de rétablir les mesures de pression ou de reprendre des opérations militaires. Ces informations ont été corroborées par une source pakistanaise impliquée dans les efforts de médiation, qui a déclaré à Reuters que les deux pays étaient « très proches » d'un accord, ajoutant : « Nous allons régler cette question très prochainement. » De son côté, le Premier ministre pakistanaise Shehbaz Sharif a réaffirmé l'engagement de son pays à soutenir toute initiative favorisant

la désescalade et un règlement pacifique du conflit par le dialogue. Il a exprimé l'espoir que la dynamique actuelle débouche sur un accord durable garantissant la stabilité régionale. Le chef du gouvernement pakistanais a également salué la décision du président américain Donald Trump de suspendre l'opération dite « Projet Liberté » dans le détroit d'Ormuz, estimant que ce choix, pris au moment opportun, contribue à apaiser les tensions. Selon lui, cette initiative, encouragée notamment par le Pakistan et l'Arabie saoudite, constitue un pas important vers la paix dans la région.

Synthèse : Ab.N

dant de services qui dépassent les capacités locales. Le mois dernier, une trentaine d'équipes médicales d'urgence, regroupant plus de 380 professionnels nationaux et internationaux, ont renforcé le système de santé à Gaza, mais les besoins dépassent largement les moyens disponibles. OCHA et ses partenaires appellent à un accès humanitaire sans entrave, au rétablissement des services médicaux et à un acheminement continu de fournitures médicales et équipements spécialisés.

## LE SORT DE PLUS DE 2.900 ENFANTS À GHAZA RESTE INCONNU

La question des enfants disparus au cours de l'agression sioniste génocidaire contre la bande de Gaza et dont le nombre est estimé à plus de 2900, est devenue l'une des crises humanitaires les plus douloureuses et les plus alarmantes auxquelles sont confrontées des milliers de familles gazaouies, affirme le site d'information The New Arab.

Dans une interview accordée à ce site, Nada Nabil, directrice du Centre palestinien pour les personnes disparues et victimes de disparitions forcées, a déclaré que le nombre de Palestiniens portés disparus "se situait entre 7000 et 8000". "Ce chiffre comprend environ 2700 enfants qui seraient toujours ensevelis sous les décombres, 200 autres enfants étaient portés disparus dans diverses circonstances, notamment dans des zones d'attente pour l'aide humanitaire, près de zones adjacentes aux positions de l'armée (sioniste) et le long des couloirs d'évacuation", a-t-elle ajouté. Selon Nada Nabil, la famine qui sévit dans la bande de Gaza a contraint de nombreux enfants à assumer des responsabilités familiales, telles que la recherche de bois de chauffage et de denrées alimentaires de base, principalement de la farine. "Cela les a conduits vers les zones où se trouvaient les convois d'aide, ce qui a entraîné la disparition de nombreux enfants", a-t-elle déploré.

R.I

## 14 MÉDECINS DE GHAZA, DÉTENUS PAR L'ENTITÉ SIONISTE

# Des ONG de défense des droits humains exigent la libération "immédiate"

Des ONG de défense des droits humains en Palestine occupée dénoncent la prolongation "arbitraire" de la détention par l'entité sioniste de 14 médecins de Gaza, exigeant leur libération "immédiate". Selon ces organisations, les 14 médecins concernés sont emprisonnés depuis plus d'un an sans avoir été inculpés, et subissent des traitements abusifs et des privations de soin et d'alimentation.

L'avocat de l'un d'eux, Nasser Odeh, dénonce un maintien en détention sans charges. "L'armée (sioniste) a déjà mené une enquête à leur

sujet et, malgré l'absence de toute preuve en leur charge, ils ont décidé de prolonger leur détention", déplore-t-il. Ces 14 médecins font partie des quelque 400 professionnels de santé détenus par l'entité sioniste au cours de son agression génocidaire contre Gaza. Parmi eux, figurent des pédiatres, des orthopédistes et des chirurgiens, ainsi que le directeur de l'hôpital Kamal Adwan, le docteur Hussam Abu Safiya, arrêté en décembre 2024 lors du raid sioniste contre son établissement, le dernier à fonctionner dans le nord de Gaza à cette période. "Son seul crime est d'avoir sauvé des vies et

des enfants, de ne pas les avoir laissés tomber", déclare son fils, Ilya Abu Safiya, au journal The New Arab. Ses proches affirment qu'en 18 mois de détention, le docteur Abu Safiya a été exposé à des traitements brutaux et au refus de soins et d'alimentation suffisante. Il a perdu plus de 40 kilos et a eu quatre côtes fracturées ainsi que d'autres blessures. Dans un communiqué fin avril, la Société des prisonniers palestiniens (PPS) affirme que le maintien en détention d'Abu Safiya constitue un crime grave au regard du droit international et relève du crime de génocide, compte tenu du

ciblage systématique et sans précédent du personnel médical et des établissements de santé dans le cadre d'une politique organisée visant à effacer, détruire et saper les moyens de survie. Des experts des Nations unies ont dénoncé les "actes de torture graves" dont Safia a été victime, tandis qu'Amnesty International a déclaré que sa détention s'inscrit dans une stratégie plus large menée par l'entité sioniste visant à démanteler le système de santé de Gaza et à créer des conditions rendant impossible l'existence de la société palestinienne.

R.I

## LIBAN

# Malgré le cessez-le-feu, de plus en plus de personnes contraintes de fuir

Malgré le cessez-le-feu en vigueur depuis le 17 avril, la crise humanitaire et les déplacements de population au Liban sont loin d'être terminés, alerte une agence des Nations unies, relevant que des civils dans le sud du pays continuent de fuir leur domicile.

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a affirmé mardi que même si la capitale, Beyrouth, n'a pas été touchée ces dernières semaines, les civils du sud du Liban et dans certaines parties de la Bekaa vivent dans la même crainte pour leur vie qu'avant le cessez-le-feu. Et de plus en plus de personnes sont ainsi contraintes de fuir.

"La situation est extrêmement fragile, marquée par la poursuite des frappes aériennes (sionistes), des bombardements, des démolitions, des ordres d'évacuation, des interdictions de retour dans certaines zones et des restrictions de circulation qui continuent d'entraîner des déplacements répétés et une augmentation rapide des besoins humanitaires", a déclaré depuis Beyrouth, Karolina Lindholm Billing, représentante du HCR au Liban, lors d'un point de presse de l'ONU à Genève.

La mission de maintien de paix de l'ONU au Liban, la FINUL, a signalé avoir recensé lundi 619 tirs effectués par l'armée sioniste et ayant touché le territoire libanais, le nombre le plus élevé de tirs depuis le cessez-le-feu du 17 avril. A New York, le Conseil de sécurité a tenu, mardi, des consultations à huis clos sur la mise en œuvre de la résolution 1559. Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, a fait un exposé devant le Conseil. Elle a souligné que la situation au Liban demeure extrêmement instable. Malgré le cessez-le-feu, les civils continuent d'être pris pour cible. Depuis le 17 avril, au moins 380 personnes ont été tuées. Au total, les autorités libanaises font état de 2.702 morts et de plus de 8.300 blessés depuis l'escalade du 2 mars, il y a un peu plus de deux mois.

Les gens continuent d'être déplacés et le pays compte toujours plus d'un million de déplacés internes dont plus de 124.000 personnes sont hébergées dans 625 écoles et autres bâtiments publics utilisés comme centres d'accueil collectifs.

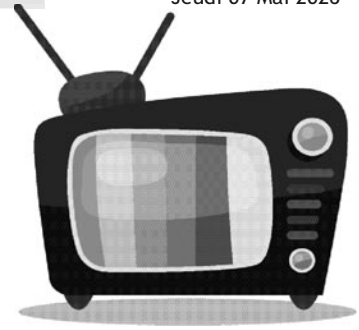
"Les civils continuent d'être directement touchés, et l'insécurité continue d'influencer les décisions des gens quant à savoir s'ils doivent retourner dans leurs villes et leurs villages ou rester sur place, dans une sécurité relative, pour l'instant", a ajouté Mme Lindholm Billing. Dimanche, des ordres d'évacuation ont été renouvelés dans 11 villages et localités du gouvernorat de Nabatieh, suivis de frappes aériennes qui ont provoqué de nouveaux déplacements, selon les autorités locales.

Par ailleurs, les mouvements transfrontaliers se poursuivent. Plus de 310.000 Syriens ont traversé la frontière depuis le Liban pour rejoindre la Syrie depuis le 2 mars dernier. "Ce fragile cessez-le-feu doit être respecté pour permettre le retour en toute sécurité des familles déplacées et s'accompagner d'un soutien international durable", a conclu la représentante du HCR au Liban.

R.I

# TÉLÉ

# VISION



**meryl streep blâme les films marvel pour les personnages « ennuyeux »**



Alors que les critiques envers les films de super-héros se sont multipliées ces dernières années, Meryl Streep a critiqué à ce tour les longs-métrages appartenant à ce genre. Depuis le 29 avril, Meryl Streep est de retour au cinéma dans le rôle de Miranda Priestly. Dans *Le Diable s'habille en Prada 2*, la patronne de « Runway » doit trouver une solution pour sauver son magazine face au déclin de la presse papier. Heureusement, elle peut toujours compter sur l'aide de Nigel et sur le retour d'Andy, qui revient travailler pour elle. Et son ancienne assistante, Emily, détient peut-être la clé pour permettre à son magazine de survivre. Meryl Streep a donné de nombreuses interviews pour faire la promotion de *Le Diable s'habille en Prada 2*. Et lors de l'une d'elles pour Hits Radio, elle a rejoint la liste des personnalités du septième art ayant critiqué le genre des films de super-héros. Au cours de l'interview avec Hits Radio, Meryl Streep a été interrogée sur le côté plus doux de Miranda Priestly dans *Le Diable s'habille en Prada 2*. Elle a expliqué que cela donnait au public une vue réaliste d'une personne. Après cela, elle a évoqué les personnages de films de super-héros qui, selon elle, ne sont pas intéressants : "Je pense que l'on a tendance à Marveliser les films maintenant. On a les méchants et les gentils, et c'est tellement ennuyeux. L'actrice a ensuite poursuivi en comparant ces personnages à de réelles personnes. Selon elle, "ce qui est vraiment intéressant à propos de la vie est que certains héros ont des défauts et certains méchants sont humains et intéressants et ont leurs propres forces". Ainsi, Meryl Streep aime les personnages présentés dans *Le Diable s'habille en Prada 2* puisqu'ils sont plus nuancés. Pour Marvel Cinematic Universe, il s'enrichira de deux nouveaux films cette année. *Spider-Man : Brand New Day* arrivera d'abord dans les salles le 29 juillet prochain. Puis, ce sera au tour d'*Avengers : Dossiers d'être dévoilé*. Il sortira le 16 décembre 2026.

**6ter** Le retour de la momie  
**21h10**



Londres, 1933. Après leurs aventures mouvementées en Égypte, Rick O'Connell et Evelyn Carnahan ont enfin trouvé une vie paisible, loin des malédictions pharaoniques et des créatures surnaturelles.

**france 3** *Cassandra*



Hans, un boulanger, est retrouvé mort, tué d'un coup de couteau au thorax. Son cadavre a été jeté au fond du puits d'un monastère. La victime y livrait régulièrement du pain.

**T18** *Limitless*  
**20h55**



À New York, où les rêves se heurtent souvent à une réalité impitoyable, Eddie Morra est comme une ombre parmi les ambitieux.

**NEVO 19** *Les valeurs de la famille Addams*  
**21h10**



Dans son sinistre manoir, Morticia Addams vient d'accoucher d'un garçon. Si cette naissance emplit de joie son époux, elle ne réjouit guère Mercredi et Pugsley, les deux aînés du couple.

**arte** *Polar Park*



Écrivain de polars, David Rousseau retourne dans un village de son enfance : il y est attendu par frère Giacomo, qui doit lui révéler un secret à propos d'une ancienne confession recueillie auprès de sa mère.

**CANAL+** *Strasbourg / Rayo Vallecano*  
**21h00**



Football. Ligue Conférence. Demi-finale retour.

**RMC LIFE** *Fringe*  
**21h10**



Walter Bishop découvre avec inquiétude que ces phénomènes cataclysmiques sont liés à une machine qu'il a lui-même activée, mettant en péril non seulement notre dimension, mais également un univers parallèle.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général**  
**Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication**  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 028 53 59 96**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

# Le pétrole et l'OPEP face aux nouvelles données économiques et géopolitiques

*Jusqu'aux années 70, le pétrole était totalement entre les mains des compagnies occidentales (d'abord britanniques, hollandaises, françaises, puis surtout américaines). Les pays détenant le sol (souvent encore colonisés) ne recevaient que quelques royalties en contrepartie de l'exploitation des champs pétroliers. Les profits encaissés par les compagnies étaient les plus élevés de toutes les activités économiques.*

**Mohamed Cherif BELMIHOUB**

Depuis plus d'un siècle que le pétrole domine la scène économique mondiale. Son extraction, son transport, sa commercialisation, ses prix ont fait l'objet de milliers de travaux académiques, des tonnes de rapports institutionnels, des comptes-rendus des services de sécurités, des milliers de réunions, de colloques, de conférences. Aucune autre matière première n'a eu cette aura, ce statut, cette influence, ce pouvoir, cette valeur symbolique et même mythique. Il a été à l'origine de fortunes colossales, mais aussi des guerres et des conflits dans le monde. Producteurs et consommateurs sont les deux faces d'une même pièce. L'Amérique, bien entendu, était au centre de toutes ces questions ; le pétrole renvoie au Texas et aux équipements spécifiques comme les Derrick, l'Arbre de Noël, Pumpjack.

Aujourd'hui encore cette puissance est réelle. Le golf arabe que est la région qui a été le plus façonnée par la découverte du pétrole. De bédouins éleveurs et pêcheurs, ils sont devenus de grands investisseurs dans le monde. Des Oasis sont devenues de grandes métropoles, mondialisées et de véritables Smart Cities. Jusqu'aux années 70, le pétrole était totalement entre les mains des compagnies occidentales (d'abord britanniques, hollandaises, françaises, puis surtout américaines). Les pays détenant le sol (souvent encore colonisés) ne recevaient que quelques royalties en contrepartie de l'exploitation des champs pétroliers. Les profits encaissés par les compagnies étaient les plus élevés de toutes les activités économiques. Au début des années 70, les États propriétaires des champs ont pris conscience de cette situation de spoliation de leurs richesses nationales. Ils se sont organisés en

Association (Opep : Organisation des Pays Producteurs de Pétrole). Cette prise de conscience a conduit à la nationalisation, dans certains cas, des compagnies occidentales et la création de sociétés publiques nationales. Le cas algérien est exemplaire dans son genre. Une compagnie a été créée en 1964, à peine deux années après l'indépendance, et une nationalisation des activités liées aux hydrocarbures a été menée de main de maître en 1971. L'Iran a été pionnier dans cette démarche de récupération des ressources naturelles par la nationalisation des activités et des biens de l'Anglo-Iranian Oil Company en 1951. Mais cette action n'a pas duré longtemps avec la résistance des britanniques et la puissance de nuisance des USA qui soutiennent leur allié britannique mais acceptent la nationalisation, car ils veulent prendre le contrôle du pétrole iranien sur le modèle du contrat avec l'ARAMCO séoudienne. Durant les années 70 et début 80, l'OPEP, composée des États, n'agissait qu'indirectement. Le vrai pouvoir était encore entre les mains des compagnies pétrolières qui contrôlaient les prix, les investissements, le développement et les royalties versées aux États. Ce n'est qu'à la suite de la guerre de 1973 (guerre israélo-arabe) que l'OPEP a affiché sa volonté d'un contrôle effectif sur les ressources pétrolières. Sa première action était l'organisation d'un embargo sur le pétrole à destination des pays occidentaux soutenant Israël, suivie par une augmentation du prix de pétrole de 70% et une diminution de la production de 5% par mois. C'est à partir de cette date que l'OPEP est devenue un Cartel au sens économique du terme ; elle est devenue aussi l'organisation à abattre pour les USA. Elle a fait les grands moments du pétrole dans l'arène internationale et sur

les marchés. Dans les années 2000, elle a commencé à perdre de son influence et a vu certains membres quitter pour diverses raisons, mais souvent par l'influence américaine et par des intérêts égoïstes. Elle a fonctionné sur le système des quotas pour réguler le marché en agissant sur l'offre. Ce qui n'était pas du goût de certains pays. Ainsi des pays comme le Gabon (puis réintégré), l'Indonésie (2016), le Qatar (2019), l'Angola (2024) ont quitté l'Organisation. Le dernier pays qui vient de quitter l'organisation est les Émirats Arabes Unis (Mai 2026). Parallèlement à ces départs, il y a eu la mise en place d'une alliance entre les pays OPEP et des pays non membres (OPEP+, 2016). Au total l'alliance compte 22 pays (12 membres de l'OPEP et 10 hors-OPEP). Parmi ces derniers, il y a la Russie. Les objectifs de l'alliance OPEP+ demeurent la régulation du marché par le système des Quotas de production. Ce système est depuis des années une source de différends entre les Émirats arabes unis (EAU) et l'Arabie saoudite, le pays le plus puissant de ce Cartel des pays producteurs de pétrole. Les EAU ont massivement investi pour développer leur industrie pétrolière et accroître leur part de marché, (environ 135 Mds de \$ au cours des 5 dernières années) mais s'estiment freinés par la limitation de leur production. Ils ont annoncé, le jour même de leur sortie de l'OPEP, un investissement de 55 Mds de \$). Les EAU produisent actuellement environ 3,2 à 3,6 millions de barils par jour en suivant des quotas, mais disposent en réalité d'une capacité excédentaire de près de 4,8 millions barils par jour, explique l'agence de presse Reuters. Abou Dhabi ambitionne ainsi une augmentation de la production pour passer à 5 millions de barils par jour à l'horizon 2027.

Les arguments des EAU pour justifier leur retrait sont en apparence purement économiques et financiers. Ils souhaitent avoir un retour sur investissement rapide pour financer leur diversification économique et la transition énergétique.

Cette sortie arrange les affaires de Trump qui a toujours milité pour torpiller l'organisation et ainsi isoler les pays pour atomiser l'offre sur le marché. Une offre additionnelle par les EAU sur le marché impactera certainement les prix, pas dans le contexte du conflit USA-Iran mais après. Sur un autre plan, cette sortie confirme et renforce l'axe EAU-Israël-Inde.

Les années à venir seront difficiles pour l'organisation dans un contexte géopolitique très conflictuel. A moyen terme certains pays OPEP+ exprimeront le souhait de relever ou de supprimer les quotas pour satisfaire des besoins de financement. Ce sont généralement les pays qui ont des réserves importantes (Iran, A-S, Nigéria, Russie, RDC, Irak...) qui vont revendiquer ce dé plafonnement. Les pays à potentiel modéré en seront les plus affectés ; eux ils militent pour un prix élevé pour tirer le maximum de revenu des capacités disponibles. Heureusement que le gaz suit une autre logique, même si certains contrats sont indexés sur le pétrole.

La Libye vient de signer (28 Avril 2026) avec Chevron, un accord stratégique pour exploiter le gaz et le pétrole de schiste. L'étude couvre trois bassins sédimentaires majeurs : Syrte, Merzuq et Ghadames. Les estimations donnent un potentiel d'environ 123 trillions de pieds-cubes de gaz et près de 18 Mds de barils de pétrole. (Source : Or Noir Africa, 5 mai 2026).

\*Professeur d'économie et ancien ministre

## Bejaia : Le rôle du musée en tant que garant du patrimoine et de la mémoire collective souligné

Le rôle des musées dans la préservation de la mémoire collective et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel a été souligné, mardi, lors d'une conférence thématique tenue dans la wilaya de Bejaia. Intitulée "Le rôle des musées dans la préservation du patrimoine et de la transmission de la mémoire collective", cette rencontre, animée par l'universitaire, Badis Abderrahmane, a été organisée, à la bibliothèque principale de lecture publique "Tahar Amirouchen", par la Direction locale de la culture et des arts, dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai). Le conférencier a indiqué, lors de son intervention, que "l'institution muséale est garante du patrimoine et de la mémoire collective", soulignant ainsi le rôle clé qu'elle joue dans la préservation de l'héritage historique et culturel national. Dr Badis, spécialiste en sociologie urbaine à l'université Abderrahmane-Mira de Bejaia, a ajouté que les musées avaient "remplacé les structures sociales orales", en assurant la transmission de ce patrimoine à travers diverses activités pédagogiques organisées au sein de ces espaces. Le musée est devenu également un outil pédagogique et éducatif, au service de l'enseignement, destiné à faire découvrir aux nouvelles générations la richesse du patrimoine national, a-t-il souligné. Il a indiqué en outre que les programmes de restauration, de rénovation et de réhabilitation du patrimoine, initiés par les pouvoirs publics, avaient redonné un nouveau souffle aux musées, ainsi qu'aux sites historiques et archéologiques à travers le pays. Par ailleurs, le développement de l'activité muséale a largement bénéficié des nouvelles technologies de la communication, qui ont permis d'accroître sa visibilité et de faciliter l'accès du grand public, a-t-il conclu.

## Ghardaïa : Ouverture du laboratoire "Citoyenneté et culture sociétale dans le Sud algérien"

Un laboratoire scientifique intitulé "Citoyenneté et culture sociétale dans le Sud algérien" a ouvert au niveau de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Ghardaïa. Le directeur de cette nouvelle structure académique, Dr. Djamel Kanoun a présenté ce laboratoire comme visant à renforcer la recherche scientifique sur les questions nationales et socioculturelles, à l'effet de promouvoir le savoir, auprès des chercheurs, des enseignants et des étudiants, et créer la synergie entre les projets de recherche et de formation et leur orientation vers la recherche de solutions aux divers problèmes socioéconomiques locaux. Cette structure académique, a ajouté M. Kanoun, vise le développement de la prise de conscience juridique, intellectuelle et sociale de la notion de citoyenneté et la participation sociétale, via des procédés didactiques et de recherche, l'encouragement de la recherche scientifique et la compréhension scientifique des phénomènes sociaux dans la région. Intervenant à cette occasion, Dr. Nassiba Frijidj, de l'université de Ghardaïa, a indiqué que cette nouvelle structure académique constitue un des plus importants espaces scientifiques, faisant converger les centres d'intérêt des étudiants, des doctorants et des enseignants, à travers l'ouverture de perspectives cognitives à même d'encourager et de développer la recherche scientifique. Pour sa part, l'universitaire Ahmed Bedjadj, membre de l'une des équipes de recherche du laboratoire en question a abordé la question du lien didactique entre le sentiment d'appartenance de l'individu à la patrie, ses droits et devoirs, les spécificités socioculturelles du Sud, avec leurs traditions, coutumes, valeurs de coexistence et de coopération, façonnant les comportements des individus et leur implication dans le développement de la société et le renforcement de l'identité nationale.

## Mascara : Plusieurs activités culturelles à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire

Plusieurs activités intellectuelles et culturelles ont été organisées, mardi à la Bibliothèque principale de lecture publique, Docteur Yahia-Bouazi, de la wilaya de Mascara, à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de la Mémoire, correspondant au 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Cette manifestation culturelle a été marquée par l'organisation d'un concours sur les massacres du 8 mai 1945 au profit de l'individu à la bibliothèque, encadré par les responsables de cet établissement culturel. Les activités ont également inclus des chants patriotiques et des textes littéraires évoquant cet événement historique, avec la participation des enfants inscrits aux ateliers de la bibliothèque, en plus d'une intervention portant sur les massacres du 8 mai 1945 perpétrés par le colonialisme français contre des Algériens sans défense, considérés comme un tournant majeur ayant contribué à ancrer l'idée de la lutte armée chez le peuple algérien. Dans le même contexte, le hall de la bibliothèque a abrité une exposition de livres documentant les massacres du 8 mai 1945 dans les régions de Sétif, Guelma et Kherrata, mettant en lumière les différents aspects historiques de ces événements. La manifestation s'est clôturée par la remise de distinctions aux enfants lauréats des concours organisés à cette occasion, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire.

## Festival de Cannes 2026 : Demi Moore, Chloé Zhao et Stellan Skarsgård font partie du jury

La star hollywoodienne Demi Moore, la réalisatrice chinoise oscarisée Chloé Zhao (Nomadland, Hamnet) et l'acteur suédois Stellan Skarsgård font partie du jury de la 79e édition du Festival de Cannes, présidée par le réalisateur sud-coréen Park Chan-wook. Le jury, qui comprend également le scénariste fétiche de Ken Loach, Paul Laverty, et l'acteur ivoiro-américain Isaiah de Bankolé, devra décerner la Palme d'Or lors de l'édition 2026 du festival, qui débutera le 12 mai. La réalisatrice et scénariste belge Laura Wandel, le cinéaste chilien Diego Céspedes et la productrice irlandaise-éthiopienne Ruth Negga complètent ce jury de neuf membres, qui devra choisir parmi 22 films en compétition et décerner de nombreux autres prix (interprétation, scénario...) à l'issue des deux semaines à Cannes. En 2025, le jury de Cannes était présidé par la star française Juliette Binoche.

R.C

AVEC LA PARTICIPATION DE 21 ŒUVRES

## Le 4<sup>e</sup> Concours national universitaire du "film mobile" de Mila lancé

Le coup d'envoi de la 4e édition du Concours national universitaire du "film mobile" a été donné, mardi, à la Maison de la culture M'barek El Mili de Mila, avec la participation de 21 productions réalisées dans plusieurs universités du pays.

Les œuvres participantes à cette édition, organisée sous le slogan "Mobile de l'étudiant : idée, objectif, message", proviennent de 11 établissements universitaires de plusieurs wilayas du pays dont Laghouat, Relizane, Batna, Sétif, Blida et Mila.

Selon l'Office des œuvres universitaires de Mila, structure initiatrice de la compétition en coordination avec la Maison de la culture, cet événement vise à mettre en valeur les talents des étudiants et à développer la production de contenus utiles en utilisant les technologies modernes.

Cette 4e édition qui se poursuivra jusqu'au 7 mai, l'étudiant Chihab Eddine Djebbar, 21 films ont été sélectionnés parmi les 50 soumis au comité de sélection, pour participer à cette compétition qui se déroulera dans les catégories "fiction", "animation" et "œuvres réalisées au moyen de l'intelligence



artificielle".

Le jury désignera les meilleures œuvres selon la réalisation, le scénario, la photographie et l'interpré-

tation, a fait part la même source, soulignant que les œuvres lauréates seront récompensées.

R.C

## Sétif : Lancement d'un concours pour le meilleur documentaire sur le Martyr Saâl Bouzid et sur l'attaque de la poste en 1958

Un concours national du meilleur film documentaire historique sur la personnalité du Martyr Saâl Bouzid (1919-1945) et sur l'attaque de la poste de Sétif par des Moudjahidine, en 1958, a été lancé dans la wilaya de Sétif, au titre d'une initiative visant à préserver la mémoire nationale et à immortaliser les exploits de la glorieuse Révolution.

Ce concours est ouvert aux entreprises de production audiovisuelle agréées, ainsi qu'aux réalisateurs et aux amateurs pour mettre en valeur leurs compétences et leurs talents dans le domaine de la réalisation et de la documentation, tout en contribuant à l'écriture de l'histoire de l'Algérie par l'image et le son.

L'oeuvre éligible au concours ne doit pas dépasser 26 minutes, et doit répondre aux normes de qualité d'image et s'appuyer sur des archives documentées, avec la



possibilité de reconstituer des scènes représentant, notamment, la mort de Saâl Bouzid, le 8 mai 1945, ainsi que l'attaque de la poste de Sétif en 1958.

Cette compétition, pour laquelle les participants doivent soumettre leurs œuvres le 10 août prochain au plus tard, vise, selon à encourager la

production audiovisuelle liée à l'histoire de notre pays et à inciter les jeunes talents à s'intéresser à la documentation historique, tout en conscientisant les jeunes générations en mettant en avant les symboles de la glorieuse Révolution et en rappelant des étapes marquantes de l'histoire de la lutte algérienne

pour la liberté. Des prix d'encouragement ont été prévus au titre de ce concours dont les lauréats seront annoncés le 20 août prochain à l'occasion de la commémoration du double anniversaire de l'Offensive du Nord-constantinois et du Congrès de la Soummam.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 1 mort et 198 blessés en 24 heures

Une personne est décédée et 198 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le décès est survenu dans la commune de Tamnasset, suite au renversement d'un véhicule léger à proximité de la station de service "Lemslil", a précisé la même source.

## TÉLÉPHONIE MOBILE

### "Progression significative" des indicateurs financiers d'Ooredoo-Algérie

Ooredoo-Algérie a enregistré une "progression significative" de ses principaux indicateurs financiers du premier trimestre 2026 par rapport à la même période de 2025, boostée par le lancement des premières offres commerciales 5G, selon un bilan publié mardi par l'entreprise. Au cours du premier trimestre 2026, les revenus d'Ooredoo-Algérie se

sont établis à "30,9 milliards DA contre 27,5 milliards à la même période en 2025, soit une croissance d'environ 12,6%". Le parc-clients poursuit sa progression, atteignant "près de 15,6 millions d'abonnés contre 14,5 millions à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 7,5%". Ces investissements traduisent "l'engagement de l'entreprise à accompagner le déploiement de la 5G, le renforcement de la couverture réseau et la transformation digitale", a ajoutée même source.

A travers ces chiffres, Ooredoo-Algérie "confirme, au premier trimestre 2026, la solidité de sa dynamique de croissance, portée par des performances financières en nette progression", selon son directeur général, Roni Tohme.

## AÏN TEMOUCHENT

### Arrêt technique de la station de dessalement d'El Hilal pour maintenance

La station de dessalement d'eau de mer de la plage d'El Hilal, située dans la commune de Sidi Ben Adda (wilaya d'Aïn Témouchent), est entrée en arrêt technique depuis hier, en prévision de travaux de maintenance, selon un communiqué de l'organisme chargé de la gestion de cette installation. Cet arrêt se poursuivra jusqu'au 10 mai courant. Il s'agit d'une opération pro-

grammée visant à assurer l'entretien des équipements et à garantir des conditions d'exploitation optimales, a précisé la même source. De son côté, le directeur des ressources en eau de la wilaya, Miloud Kerzazi a assuré que cette interruption n'aura aucun impact sur l'approvisionnement en eau potable des habitants. Il a indiqué que l'alimentation en eau durant cette période sera assurée à partir du barrage de Dzouia, considéré comme une réserve stratégique pour la wilaya. Le même responsable a également affirmé qu'aucune perturbation ne sera enregistrée, précisant que le niveau de remplissage du barrage est actuellement estimé à près de 6 millions de mètres cubes, permettant ainsi de garantir un approvisionnement régulier en eau potable pendant toute la durée de l'arrêt.

## Météo

### HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:43	13:10	16:29	19:49	20:53

Alger	☀️	22	Tizi Ouzou	☀️	22
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	24
Constantine	☀️	21	Oran	☀️	23

## UNIVERSITÉ DE GUELMA

### Ouverture d'un Colloque international sur les Massacres du 8 mai 1945

Un Colloque international intitulé "Massacres du 8 mai 1945 : dimensions, visions et impacts", s'est ouvert, hier, à l'Université de Guelma, réunissant des professeurs et des chercheurs nationaux et internationaux. Le recteur de l'Université du 8-Mai 1945 de Guelma, Mahmoud Debabèche a souligné, dans son discours inaugural, que ce Colloque international, organisé à l'occasion du 81e anniversaire des massacres perpétrés le 8 mai 1945 par les autorités coloniales françaises à Sétif, Guelma et Kherrata, donnera lieu à des communications présentées par 52 intervenants de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Il a ajouté que le Colloque "propose une approche humanitaire, sociale et juridique des massacres du 8 mai 1945, analysée et débattue par des chercheurs spécialisés".

De son côté, le Dr Abdennacer Omar, président du comité scientifique du Colloque, a souligné que la rencontre aborde des axes relatifs à "la politique coloniale française en Algérie et son impact sur les massacres du 8 mai 1945", "le rôle du mouvement national dans la prise de conscience de liberté", "les préparatifs coloniaux pour réprimer les algériens à la lumière de documents d'archives", "les massacres dans les médias, entre passé et présent" et "les massacres par le prisme de la littérature et de l'art". Le Colloque comprendra des conférences qu'animeront des professeurs algériens de 19 établissements universitaires nationaux ainsi que des professeurs, académiciens et spécialistes étrangers venus d'Espagne, de Tunisie, de Mauritanie, d'Irak et de Libye.

## EL TARF

### Ouverture du 1er Salon national de la photographie

La première édition du Salon national de la photographie s'est ouverte, hier à El Tarf, avec la participation de 30 photographes professionnels et amateurs venus de 27 wilayas afin de mettre en exergue l'importance du fonds photographique pour documenter la mémoire collective. En marge de la cérémonie d'ouverture, le directeur de la Culture et des Arts, Azzedine Abdelkader, a indiqué que cette manifestation de deux jours est organisée sous le thème "Photo mémoire, mémoire inoubliable" par l'association culturelle locale "Noudjour El Moustakbal" sous l'égide de la direction de la Culture et des Arts pour souligner le rôle de la photographie en tant que document et support de préservation de la mémoire et pour encourager la créativité artistique chez les photographes. Le salon, qui se tient à la bibliothèque

principale de lecture publique Martyre Françoise-Louise dite Mabrouka Belkacem, à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire et à l'occasion du mois du patrimoine constitue une opportunité de rencontre et d'échange entre photographes, selon le responsable, qui a précisé que le salon comprend l'organisation de trois concours de la meilleure photo sur le patrimoine, du meilleur portrait expressif et de la meilleure photo à thème libre. Ouvert par l'inspecteur général de la wilaya, Abdenacer Zeraoulia, le salon a suscité à son premier jour un engouement des visiteurs qui ont salué la qualité artistique des œuvres exposées. L'exposition du salon présente des photos sur les traditions sociales, les monuments historiques, les massacres du 8 mai 1945 (archive) ainsi que d'anciens appareils de photographie.

## BATNA

### Saisie de plus de 16 kg de kif traité

Les éléments du Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) de Constantine ont démantelé, à Seriana (wilaya de Batna), un réseau criminel composé de trois (3) individus et saisi 16,580 kg de kif traité, a indiqué, hier, la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Constantine. Suite à des investigations approfondies menées par ce service régional, portant sur la détection par des suspects d'une quantité importante de drogue destinée à la commercialisation dans la commune de Seriana, les recherches opérationnelles ont permis d'identifier les membres de ce réseau criminel, selon la même source. En coordination avec le par-

quet territorialement compétent, deux (2) individus ont été arrêtés et 166 plaquettes de kif traité, d'un poids total de 16,580 kg, ainsi qu'une somme d'argent provenant des revenus de ce trafic, ont été saisies, a-t-on indiqué. La même source a ajouté que la poursuite des investigations a permis l'arrestation d'un troisième individu impliqué dans ces faits, ainsi que la saisie d'un véhicule utilisé dans leur activité criminelle pour le transport de ces substances. A l'issue de l'enquête, un dossier de procédure judiciaire a été établi à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Seriana, a conclu la même source.

## UNIVERSITÉ DE TISSEMSILT

### Un colloque sur la pensée du savant Ahmed Benyahia El Wancharissi

L'Université de Tissemsilt abritera lundi et mardi prochains le 3e Colloque international consacré au savant Ahmed Ben Yahia El Wancharissi, avec la participation de chercheurs de 14 pays, ont indiqué, hier, les organisateurs. Le doyen de la Faculté des lettres et des langues et président du Colloque, Miloud Guerdane a indiqué que cette rencontre scientifique, placée sous le thème "La cohésion sociale et ses référents dans le patrimoine algérien : le cas d'Ahmed Ben Yahia El Wancharissi, vers une gestion de la diversité et des différences au sein de la société algérienne et islamique", réunira des enseignants et chercheurs nationaux et internationaux. Il a indiqué que ce Colloque vise à proposer une relecture contemporaine du patrimoine jurisprudentiel algérien, en mettant en valeur ses dimensions sociales et civilisationnelles, tout en explorant les moyens de son exploitation pour répondre à des problématiques actuelles, notamment le renforcement de la cohésion sociale et la lutte contre les formes de fragmentation.

Le programme scientifique s'articule autour de plusieurs axes, dont les fondements théo-



riques de la cohésion sociale dans la pensée de El Wancharissi, la fatwa comme mécanisme de régulation sociale et de gestion de la diversité, ainsi que le rôle de l'école malékite dans la construction de la référence religieuse et nationale. Le savant El Wancharissi est, en effet, considéré comme l'un des principaux contributeurs à la codification et au développement du fiqh malékite en Afrique du Nord. Organisé en coordination avec le Haut conseil islamique, ce Colloque verra la participation de chercheurs, notamment de Palestine, ainsi que d'ensei-

gnants issus de plus de 30 universités algériennes, qui présenteront des communications scientifiques et prendront part à des ateliers spécialisés favorisant des débats approfondis sur le patrimoine et l'Oeuvre d'El Wancharissi. Le programme prévoit également une sortie de terrain au profit des participants vers le lieu de naissance du savant, afin de relier la recherche académique à sa dimension historique, ainsi que la découverte des sites touristiques de la région de l'Ouarsenis, notamment les forêts d'El Meddad, classées réserve naturelle, selon la même source.

## BEJAÏA

### U réseau international spécialisé dans le trafic de drogues démantelé

Les services de la Sûreté de wilaya de Bejaïa ont démantelé un réseau criminel international organisé, spécialisé dans le trafic de drogues synthétiques, et saisi plus de 13.000 comprimés psychotropes, a indiqué, mardi, un communiqué de la Sûreté de wilaya. L'opération, menée par la Police judiciaire en coordination avec les services des Douanes, a permis l'arrestation de quatre individus, selon la même source. L'affaire a été déclenchée suite

à la vigilance des éléments de la police des frontières, en coordination avec les services des Douanes au port de Bejaïa, où une tentative d'introduction d'une importante quantité de drogue dures en provenance de France a été déjouée grâce au scanner, la marchandise étant dissimulée dans des bagages à bord d'un véhicule utilitaire, est-il précisé dans le communiqué. L'opération de fouille a permis la saisie de 13.225 comprimés psychotropes, ainsi que d'une somme en monnaie nationale

contrefaite estimée à 600.000 DA et de 6.320 euros. Les investigations, menées sous l'autorité du parquet compétent, ont conduit à l'interpellation de trois autres suspects dans les wilayas de Bordj Bou Arréridj, Sétif et Tiemcen, ainsi qu'à la récupération de deux véhicules. Quatre autres individus ont été identifiés, dont un se trouve à l'étranger. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bejaïa, a conclu le communiqué.